EUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

6 mois 3 mois 15.25 7.75 25.— 14.— SUISSE: 30.— ÉTRANGER: 49.— Tarif réduit pour certains pays. Prière de se renseigner auprès de l'administration du journal.

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 65 01 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

21 ct. le millimetre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 14 ct., min. Fr. 1.50 - Avis tardifs 50 et 63 ct. - Réclames 75 ct., locales 50 ct. (de nuit 63 ct.), Mortuaires 30 ct.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S. A., « A S S A » agence de publicité, Genève Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

ET LA C.E.D.?

On sait que M. Mendès-France a décidé de sérier les questions. Il s'est donné vingt-huit jours pour aboutir à l'armistice en Indochine. C'est ensuite qu'il se préoccupera du problème posé par la Communauté européenne de défense et qui divise profondément les Français. Jusque là il a confié le soin d'étudier la question au général Koenig, ministre de la défense nationale, qui est un adversaire de la C.E.D. et à un autre de ses ministres, M. Bourgès Maunoury, qui en est un partisan. De cette confrontation sortira-t-il vraiment une solution de compromis acceptable?

Mais, les problèmes, eux, n'at-tendent pas. Les petits Etats, à savoir la Belgique, la Hollande et le Luxembourg, dont les parlements ont déjà ratifié le Traité de Paris et qui sont allés jusqu'à modifier leur constitution pour la mettre en accord avec l'abandon de souveraineté exigé par la C.E.D., se sont montrés quelque peu émus, et même irrités de ces nouvelles tergiversations. Ils se souviennent que c'est la France qui, la première, a proposé cette formule qu'elle est, présentement, en train de lâcher. De là à taxer la France de désinvolture et d'incohérence, il n'y a pas loin.

M. P.-H. Spaak qui a repris à Bruxelles la direction des affaires étrangères et qui est un «fervent Européen » a même été plus loin. Il a demandé, comme il y est autorisé par le texte du Traité de Paris, la convocation en Belgique des représentants des six Etats membres, dans l'intention une bonne fois de mettre les choses au point. Le Benelux, l'Italie et l'Allemagne ont accepté aussitôt cette invitation, mais M. Mendès-France a répondu assez sèchement que, préoccupé qu'il était par la question indochinoise, il n'avait pas le temps de se rendre à Bruxelles. Cet impair du nouveau président du Conseil français a redoublé l'irritation des petits Etats. Et le Quai-d'Orsay a finalement remédié à la chose, en faisant savoir à M. Spaak que M. Mendès-France était tout disposé à s'entretenir avec lui à Paris.

Un autre pays où le mécontentement va croissant à l'égard de la France et où la politique gouvernementale actuelle est sévérement critiquée, c'est assurément l'Allemagne. Le chancelier Adenauer, grand vainqueur aux élections de l'année dernière parce que sa politique extérieure avait réussi à hausser la cote de l'Allemagne dans le bloc occidental, marque le pas depuis que la cause de la C.E.D. paraît compromise. Les socialistes d'outre-Rhin qui sont des adeptes d'un neutralisme assez farouche relèvent la tête et multiplient les attaques contre le gouvernement de Bonn.

Il n'est pas jusqu'aux libéraux, fidèles alliés de M. Adenauer, qui ne commencent à ruer dans les brancards. Un de leurs leaders, M. Pfeideler s'est mis en tête de préconiser une collaboration économique avec l'U.R.S.S. Il aurait même souhaité qu'une mission d'industriels de l'Allemagne occidentale pût se rendre à Moscou. Le chancelier y a mis le holà; mais ces tendances font parler ouvertement de l'éventualité d'un nouveau «Rapallo». La vieille idée de l'alliance germano-russe n'est pas morte.

En attendant, le gouvernement a perdu du terrain sur le plan électoral. Lors du scrutin pour le renouvellement de la diète de l'Etat de Rhénanie-Westphalie, scrutin qui s'est déroulé dimanche, le parti chrétien-social a subi un léger recul (mais qui a suffi à lui faire perdre la majorité absolue), au profit des sociaux-démocrates et des libéraux. ces derniers se trouvant, dans ce « Land », dans l'opposition.

Et l'U.R.S.S., bien entendu, jette de l'huile sur le feu. Ses séides ont organisé un plébiscite en Allemagne orientale posant au peuple la question suivante: voulez-vous l'indépendance complète (Etat populaire allemand) ou le maintien pour cinquante ans de l'occupation étran-gère (C.E.D.)? L'alternative est saugrenue, mais le plébiscite est si-gnificatif. Il rappelle en tout point ceux qu'organisaient Hitler et Gœbbels lesquels avaient l'art de poser au peuple allemand des questions de manière que celui-ci ne pût pas se dérober à une approbation de la politique étrangère du national-socialisme.

Les difficultés que rencontre M. Adenauer ont éveillé à leur tour l'inquiétude des Anglo-Saxons qui continuent à être persuadés que le réarmement de l'Allemagne est nécessaire à la défense Atlantique. Et. dans le communiqué publié à l'issue de leur rencontre, MM. Eisenhower et Churchill, Foster Dulles et Eden ont inséré une petite phrase qui en dit long. Ils ont accueilli « avec satisfaction la déclaration récente dans laquelle le président du Conseil français a dit qu'il fallait mettre fin aux incertitudes actuelles ».

A la vérité, on ne saurait faire grief à M. Mendès-France de faire procéder par ses ministres à l'étude d'une «solution de remplacement» destinée à ménager, dans un système de défense militaire commune, les intérêts français par rapport aux intérêts allemands. Ce qui serait impardonnable, par contre, serait que la dite solution de rechange contribue à desserrer les liens de l'al-

René BRAICHET.

Encore trois semaines jusqu'au 20 juillet...

Aujourd'hui, M. Mendès-France demande à M. P.-H. Spaak de retarder la conférence européenne

Notre correspondant de Paris

nous téléphone: C'est encore la C.E.D. qui a tenu la vedette hier à Paris et qui la tiendra encore aujourd'hui. Hier, la première confrontation des « anti » et des « pour » s'est déroulée au Quai-d'Orsay. Le général Kænig, ministre de la défense nationale, re-présentait les adversaires du projet de l'armée européenne. M. Bourgès-Maunoury, ministre du commerce, est partisan du traité. A la même table, le président du conseil jouait un peu le rôle d'un arbitre. De cette réunion, qui a duré une bonne heure, rien n'a été révélé, sinon qu'elle serait renouvelée très souqu'elle serait renouvelee tres sou-vent et que les points de vue en présence avaient fort à faire pour aboutir à une conciliation. Ceci étant — et qui n'apporte aucune indication quant à cette espèce de négociation intérieure qui pèse sur la vie politique française depuis la vie politique française depuis plus de trois ans — le débat va se transporter aujourd'hui sur le plan diplomatique.

Explications à M. Spaak

Le lieu de rencontre sera bien entendu le Quai-d'Orsay, les deux interlocuteurs M. Pierre Mendes-France et M. P.-H. Spaak. La tâ-che du président du conseil sera d'expliquer au ministre belge, por-te-parole des Etats ayant ratifié la C.E.D., les raisons pour lesquelles il n'a pas cru possible ou même opportun de se rendre personnellement à la réunion des «Six» sou-haitée par le Benelux.

La thèse française est connue, et M. Pierre Mendès-France de-

mandera certainement à M. Spaak d'attendre la fin de cette « con-frontation parlementaire » avant

de convoquer la conférence des Etats ayant ratifié la C.E.D. La question importante est donc celle du délai que souhaite obte-nir de bonne grâce le chef du gouvernement français.

A s'en rapporter à sa déclara-A sen rapponer à sa déctardin d'investiture, l'échéance ne saurait être fixée au-delà du 20 juillet. C'est-à-dire que pour la C.E.D. comme pour l'Indochine, il reste tout juste trois semaines à M. Mendès-France pour tenir ce que certains observateurs appellent ouvertement « le pari du président du conseil ».

Le président du conseil consulte le maréchal Juin sur un renforcement des troupes en Indochine et en Afrique

PARIS, 29 (A.F.P.). — M. Pierre Mendès-France, président du conseil, a reçu en fin de journée, au Quai-d'Orsay, le maréchal Juin, commandant des forces du secteur Centre-Europe. L'entretien a duré environ 40 minutes.

Le président Mendès-France, qui était désireux d'avoir l'avis du maréchal, lui a fait part des dispositions militaires discutées lundi en comité de la défense mationale et prises en conseil des ministres.

nistres.
Il s'agit, d'une part. des moyens d'accélérer le renforcement du corps expéditionnaire en Indochine, et, d'autre part, du renforcement des troupes stationnées en Afrique du Nord.

SELON LA RADIO GOUVERNEMENTALE

L'armistice est conclu au Guatemala après un nouveau coup d'Etat

Le colonel Monzon ayant renversé à son tour le colonel Diaz, avait demandé aux Etats-Unis et au Salvador d'intervenir auprès des rebelles pour obtenir un «cessez-le-feu»

NEW-YORK, 20 (Reuter). — Selon les informations parvenues à New-York, le colonel Diaz, qui fut pendant deux jours le président du Guatemala, a été écarté par un coup d'Etat antia été écarté par un coup d'Etat anti-communiste, et remplacé par un nou-veau gouvernement qui va conclure un «cessez-le-feu» avec les rebelles. Les informations en provenance de la ca-pitale guatémaltèque font état d'une junte qui a arrêté le colonel Diaz et ordonné l'emprisonnement de tous les communistes notoires.

Le colonel Monzon nouveau maître du pays

Toutes les personnes qui ont été em-prisonnées par l'ancien régime pour des délits politiques sont amnistiées et la censure est levée.

Le coup d'Etat est dirigé par le colonel Monzon à qui le colonel Diaz avait confié lundi le ministère de l'in-

Les milieux diplomatiques de Washington déclarent que le colonel Monzon et d'autres personnalités se seraient rendues chez le colonel Diaz en «s'avouant» anticommunistes et en lui demandant de remettre le pouvoir. La junte Monzon se proposerait de négocier avec le chef des rebelles, le colonel

Le parlement est dissous par la nouvelle junte BELIZE (Honduras britannique), 29

(Reuter). — La radio du Guatemala a annoncé mardi que la nouvelle junte militaire du colonel Monzon a dissous le congrès guatémaltèque « qui ne représente pas les aspirations véritables du pays». La junte s'est emparée de tous les émetteurs du Guatemala et a reçu le directeur de l'émetteur officiel gouvernemental.

La commission interaméricaine commence aujourd'hui l'enquête

WASHINGTON, 29 (Reuter). - La commission interaméricaine de paix a quitté mardi Washington par la voie des airs, pour aller enquêter sur la plainte du Guatemala contre le Honduras et le Nicaragua. Après une escale dans la capitale mexicaine, la commis-sion poursuivra aujourd'hui son voyage jusqu'à Guatemala-City.

La guerre au Guatemala selon un spécialiste français des questions sud-américaines

LA RÉVOLTE D'UN ÉTAT MISÉRABLE contre le régime de la main d'or dans un gant de fer

« De grâce, qu'on cesse de nous prendre pour des imbéciles. Les avions « inconnus » qui ont bombardé Guatemala ne sont pas plus mystérieux que ceux qui ont incendié Guernica.

» Il s'agit sans aucun doute d'une intervention militaire organisée, équipée et armée par le trust « United Fruit »; financée par lui, couverte par certains gouvernements centre-américains, et d'abord, il faut le dire, par celui des Etats-

Ce jugement catégorique sur la guerre des bananes » qui déchire aujourd'hui le petit Etat sud-américain du Guatemala, c'est M. Jacques Soustelle, dans l'hebdo-madaire parisien «L'Express», qui le formule. M. Jacques Soustelle, avant d'être le fameux « second » du général de Gaulle, était en effet un spécialiste des questions sud-américaines. Il écrit encore:

Une nature éclatante Une économie primitive

« Avec ses 108,000 km² et ses 3 millions d'habitants, le Guetamala l'ancien « Quauhtemallan » des Aztèques — est un petit pays à l'économie primitive, sans moyens ni d'agression ni de défense. Sur cette terre tourmentée, entre volcans et lacs, entre savanes et jungles, sous un ciel éternellement printanier, au milieu d'une nature exubérante et éclatante de fleurs, l'essentiel de la population est composée d'Indiens de langue Maya. C'est au Guatemala, à Uaxactun, à Quiriga, que s'élevèrent quelques-unes des plus belles cités de cette civilisation mystérieuse.

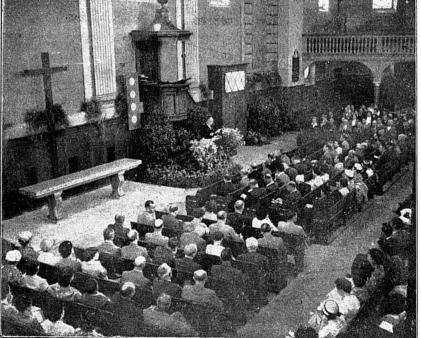
» Depuis que le Guatemala a con-quis son indépendance sur l'Espa-gne en 1821, il a pris pour emblème le merveilleux oiseau « quetzal » qui hante ses forêts : le « quetzal » ne supporte pas la captivité et meurt en cage. Hélas! le pays n'a connu pour ainsi dire que des dictatures, dont les plus récentes ont été les plus sanglantes : Estrada Cabrera (1898-1920) et Jorge Ubico (1930-1944).

La République des bananes marche au doigt et à l'œil

» Depuis le début de ce siècle, le Guatemala était devenu ce que les Américains appellent ironiquement une « république bananière », «a Banana Republic». Le méca-nisme de ce système est simple : le dictateur opprime son pays et le livre en même temps, totalement, aux intérêts de puissants trusts étrangers, lesquels à leur tour le soutiennent. On observera que le Guatemala n'a jamais été considéré comme dangereux pour la démocra-tie ni mis au ban du «monde libre» quand ses prisons et ses bagnes re-gorgeaient. L'indulgence de Wash-ington lui était alors acquise : c'est qu'il y avait la «United Fruit».

(Lire la suite en 6me page)

Le congrès de la Société pédagogique



Samedi, au Temple du bas, 600 participants ont assisté au congrès de la Société pédagogique romande.

(Photo Castellani, Neuchâtel.)

L'ARMISTICE CONCLU

BELIZE (Honduras britannique), 30 (Reuter). — Selon une information de Radio-Guatemala, la nouvelle junte militaire du Guatemala a conclu un armistice avec les troupes du colonel Castillo Armas. D'après la radio, cet armistice est attribué « aux bons offices de certains pays ».

Médiation américaine

WASHINGTON, 30 (A.F.P.). — Dans un communiqué publié à l'issue de sa réunion extraordinaire, le conseil de l'organisation des Etats américains a annoncé que le Guatemala avait demandé aux Etats-Unis et au Salvador d'intervenir pour chècie un salvador d'intervenir pour chècie un salvador des la communication de la communicati d'intervenir pour obtenir un « cessez-

Le communiqué indique que le con-Le communique indique que le con-seil a été informé de la requête gua-témaltèque par les représentants des Etats-Unis et de Salvador qui ont tenu à préciser que leurs gouvernements, avant de donner une suite favorable, avaient tenu à en informer tous les membres de l'O.E.A.

En Allemagne

Le retour du sous-marin prodigue

Trois mois avant la défaite d'Hitler l'équipage avait abordé dans une île et y avait vécu jusqu'à aujourd'hui

HAMBOURG, 29 (A.F.P.). — Après dix ans de «captivité volontaire», l'ancien commandant de sous-marin Ernst Ben-ders et deux autres membres de l'équipage de son bateau sont arrivés à Ham-bourg à bord d'un navire venant d'Australie. Tout l'équipage du sous-marin avait été porté disparu en 1944 par le haut commandement al-lemand

lemand.

Convaincu de la prochaine défaite de l'Allemagne hitlérienne, le commandant Benders avait décidé, alors qu'il se trouvait au large de la Nouvellese trouvait au large de la Nouvelle-Zélande, de ne pas retourner à sa base et de se réfugier sur l'une des nombreuses îles du Pacifique. Avec l'assentiment de l'équipage, il se dirigea vers le nord et réussit à atteindre, le 21 octobre 1944, l'île de Kusaie, dans les îles Carolines, où il jeta l'ancre dans une petite baie.

En janvier 1945, il saborda son bateau après avoir fait transporter à terre l'émetteur de radio, les appareils de T.S.F. et la plupart des installations transportables et les ustensiles de cuisine.

Benders et ses hommes s'installèrent à terre, vécurent de chasse et de pê-che, commencèrent à cultiver la terre et durent à leurs bonnes relations avec les indigènes de ne pas être découverts. Quatre hommes de l'équipage épousèrent des femmes indigènes. Le commandant Benders est mainte-

nant venu en Allemagne pour s'en-quérir des possibilités de retour et des chances de trouver du travail pour lui et ses hommes.

LE JUGEMENT DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOUDRY

Jean Muhlematter condamné à 15 mois d'emprisonnement

et au paiement de 12.000 fr. de frais

Notre correspondant de Boudry nous écrit :

Mardi après-midi, peu après 18 heures, le tribunal a rendu son jugement dans l'affaire Jean Muhlematter. Le président, M. Roger Calame, tient à préciser que Jean Muhlematter n'a pas été jugé sur la base des conséquences de son activité dans le vignoble preuphitalois et de sa response gnoble neuchâtelois et de sa respon-sabilité pour celle-ci. Le tribunal ne des délibérations du tribunal correc-

tionnel de Boudry. Comme administrateur de la Compa-gnie viticole de Cortaillod S. A., déclarée en faillite le 16 mars 1949, Muhlematter est prévenu d'avoir :

1. falsifié ou déprécié des marchan-

dises en vue de tromper autrui dans les relations d'affaires et mis en vente des marchandises falsifiées ou dépré-

Ce point ayant été abandonné par le Ce point ayant été abandonné par le procureur général au cours des débats, le tribunal l'a tout de même examiné, mais il a abouti à la conviction qu'à part les actes pour lesquels Muhlematter a été condamné par le Tribunal fédéral et ceux qui seront prochainement examinés par le tribunal de police du Locle, il n'est pas possible de prouver que le prévenu ait commis d'autres actes de ce genre.

sible de prouver que le prèvenu ait commis d'autres actes de ce genre.

2. donné des renseignements importants et contraires à la vérité dans des rapports destinés à l'assemblée générale de la C.V.C. S.A. du 22 février 1947, en présentant à cette assemblée un bilan qui était faux parce qu'il dissimulait un déficit de la société de la so filiale Raison d'Or S.A., de l'ordre de 2 millions de francs.

(Lire la suite en 9me page)

LA COURSE SANS IMPORTANCE

On n'attend plus que la Rolande sur le quai II, où vingt-huit sacs, alignés par deux, oscillent sur dos fluets et multicolores. La maitresse, plus très jeune, a arboré sa tenue de clubiste: blouse turquoise, jupe-culotte de drap bleu, foulard de tête marron, souliers ferrés. Elle distribue des contremarques aux mamans et s'entretient avec un chef de gare momentanément attendri. On la sent impatience d'avoir embarqué cette troupe piaffante et indisciplinée qu'elle doit mener sans encombre jusqu'aux célèbres gorges d'un canton voisin.

L'express entre en gare et les écoliers s'engouffrent dans le vagon réservé où ils s'empressent d'ouvrir les glaces et d'offrir des « tablettes » à la framboise agglutinées dans des cornets transparents. A bout de souffle, la Rolande rejoint ses ca-marades justement inquiets de son retard. Elle transpire, la pauvrette, dans son chandail rose qui sied si mal à son teint de rousse. C'est sa mémé qui l'a habillée, et les mémés, n'est-ce pas, ont toujours peur... Joselle et Chantal se pavanent dans leurs robes des dimanches, sous les yeux trop complaisants de leurs jeunes mères, elles-mêmes fort élégantes pour la circonstance. Le papa de Riri est en short, jumelles en bandoulière et casquette de toile blanche. A neuf heures et demie, il a déjà vidé une bouteille de bière, mangé trois sandwiches au jambon et photographié six groupes figés pour la postérité. Il sait tout, le papa de Riri: les noms des montagnes, le temps qu'il fera d'après

LIRE AUJOURD'HUI

EN SIXIÈME PAGE:

Nos articles et nos documents d'actualité Que sait-on du cancer (II)

le cri des oiseaux, l'itinéraire à suivre et surtout des chansons pa-triotiques qu'il entonne d'une voix enthousiaste et convaincue. Il a toujours le mot pour rire, si bien qu'il jouera toute la journée le rôle indispensable de protecteur et de boute-en-train. La maitresse, qu'il flatte avec ostentation, accepte avec des sourires de confusion ses compliments et ses oranges désalté-

C'est encore le papa de Riri qui discutera avec le contrôleur parce qu'une contremarque s'est égarée, qui cherchera une chaise confortable pour la grand-maman d'Antoinette et versera la soupe aux pois tiède dans les assiettes. Deux heures durant, les enfants

de moins en moins émerveillés par les beautés du site descendront l'étroit sentier qui mène au vignoble. Beaucoup trop vite, disent les ma-mans chaussées de sandalettes qui avaient espéré pouvoir se reposer à l'ombre des vastes frondaisons. Lentement, pense la maîtresse, à cause du goûter qu'il faudra manger avant de reprendre le train.

Elle marche devant, Mireille, son chouchou, ne quitte pas sa main.

La caravane s'étend de plus en plus en longueur. Les petites course s'eren des parties course s'eren les parties course s'eren les parties course s'eren les petites course s'eren les petites course s'eren les parties parties course s'eren les parties part

en longueur. Les petites sœurs n'en peuvent plus, mais leurs mamans les entraînent énergiquement pour ne pas être en arrière. La Rolande a mal à un genou, c'est le Riri qui lui a fait un croc-en-jambe, mais la maîtresse ne veut pas le croire. Chantal a perdu un sixtus dans l'herbe. Malgré d'actives recherches, le papa de Riri ne l'a pas retrouvé.

Chaleur et fatigue sont bientôt les seuls sujets des conversations. Cependant, avant même de boire la limonade rouge, boucles, escarpolette et barres fixes seront prises d'assaut dans le jardin du restaurant de campagne. Et il faudra attendre encore longtemps que pointe à l'horizon l'omnibus qui ramenera la troupe au bercail!

MARINETTE.

Mise à ban

Avec l'autorisation du président du tribunal du district de Neuchâla Maison de santé de Préfargier, à Marin, met à ban les immeu-bles dont elle est propriétaire et formant les articles 650, 653, 772 et 773 du cadastre de Marin.

En conséquence, fense formelle et juridi-que est faite à toute personne de pénétrer sans autorisation sur les dits immeubles.

Conformément à l'ar-ticle 11 de la loi sur les eaux, du 24 mars 1953, eaux, du 24 mars 1953, le droit de libre passage sur les grèves propriété de la Maison de santé de Prefargier n'est pas réservé. La présente mise à ban déploie donc ses effets sur les dites

Les contrevenants seront poursuivis confor-mément à la loi. Les parents et tuteurs seront responsables des mineurs placés sous leur surveillance.

Marin, 31 mai 1954.

Maison de santé de Préfargier : Le directeur. O. RIGGENBACH.

Mise à ban autorisée Neuchâtel. 31 mai 1954.

> Le président du tribunal II. B HOURIET

A LOUER

VACANCES A louer un apparte-ment meublé, de quatre ou cinq lits. Situation tranquille (Jura), à par-tir du 17 juillet. Télé-phone (038) 7 10 55.

A louer, au Landeron

logement

de deux chambres. Adresser offres écrites à R. L. 45 au bureau de la 45 au bureau de la Feuille d'avis.

A louer, à Colombier

appartement

de quatre cnambres, tout confort, chauffage géné-ral. Tél. 63183.

Pour cause de départ, à remettre pour le 1er août, un beau 3 pièces salle de bains, chauffage central par étage, 145 fr. par mois, au 2me étage, dans une maison neuve. S'adresser le soir à R. De lay, rue César-d'Ivernois No 2, Colombier.

A louer, à Serrières, un GARAGE

Adresser offres écrites à U. G. 43 au bureau de la Feuille d'avis.

A LOUER

h Chevroux, à 500 m. du lac, un joli appartement de deux pièces, meublé. Libre dès le 15 août. S'a-dresser à Georges Bonny C., Chevroux.

GARAGE

à louer, quartier des Car-rels. Tél. 56761, ou dès

MMEUBES

au bord du lac, deux grands appartements. Chauffage central. Toutes dépendances. Vue magnifique Situation tranquille. 3800 mètres carrés jardin verger et parc, grève et hangar à bateau. Année de construction 1939. S'adresser à l'étude Vivier et Borel, Saint-Aubin (Neuchâtel).

On cherche à acheter un

terrain à bâtir (environ 12 à 15 fr. le m²) entre Hauterive et Corcelles, Auvernier, ou

maison familiale

Adresser offres écrites à R.F. 30 au bureau de la Feuille d'avis.

belle chambre

meublée, 1er étage. Oran-

Belle chambre à louer. A. Descombes, faubourg de la Gare 29.

A louer une belle chambre à deux lits, salle de bains. Libre le 1er juil-let. Offres écrites sous

38 au bureau de la

Feuille d'avis. chambre-studio central, bains, confort chez Mme Leimbacher

vue, confort, à personne sérieuse. Bachelin 8.

A louer chambre indé-pendante, avec eau cou-rante. Faubourg du Lac No 27, 2me étage. entre No 27, 2me étage, entre 18 et 20 heures.

Chambre indépendan-te à louer. Beaux-Art 9, 1er étage, dès 19 h. 30.

VACANCES

A louer, à Lignières, des chambres meublées, du 5 juillet au 30 octo-bre 1954. Offres et ren-seignements sous F. D. 33 au bureau de la Feuille d'avis.

Jolie chambre avec bains. — Fahys 25, 2me étage.

111/8/07/8

Magnifique chambre studio pour jeune fille. Pension. — Beaux-Arts, tél. 54681.

Dame âgée

cherche une chambre si possible non meublée avec pension simple. — Adresser offres écrites à A. M. 40 au bureau de la possible

Jeune homme cherche, dès le 12 juillet, pour une période de trois mois

chambre avec pension

dans une famille catho-lique. — Adresser offres écrites à O. A. 41 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Je cherche un

appartement

de deux ou trois pièces, Adresser offres écrites à C. R. 28 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche une jolie chez Mme Leimbacher, Seyon 3, malson Kurth. Chambre au sud chambre à proximité de la place Purry. Adresser offres à la confisente Ra-delfinger. Tél. 5 17 25.

appartement

de deux ou trois pièces, meublé, avec confort, à Neuchâtel, pour le 10 sep-tembre. Adresser offres écrites à O. F. 26 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Vacances dans le Jura

On cherche un chalet ou un appartement, pour trois semaines environ, dans une situation tranquille. — Adresser offres écrites à S. V. 27 au bu-reau de la Feuille d'avis.

On cherche à louer, pour septembre ou épo-que à convenir, un

appartement

de quatre ou cinq pièces. avec confort, jardin et garage si possible, de pré-férence à proximité de la gare. Adresser offres écri-tes à T. A. 46 au bureau

OFFRES D'EMPLOIS

Entreprise de la place cherche une

pour tous travaux. Adresser offres écrites à R. Y. 48 au bureau de la Feuille d'avis.

Maison de commerce de Neuchâtel cher-

che pour entrée le 1er ou le 15 août un (e) comptable

connaissant la comptabilité Ruf, pouvant te-nir seul(e) la comptabilité et établir les bilans. Place stable pour personne de confiance, sérieuse et capable. Faire offre manuscrite avec copies de certificats, curricu-lum vitae, photographie et prétentions de salaire sous chiffres P. 4739 N. à Publicitas, Entreprise suisse cherche pour son service

deux représentants

de 27 à 35 ans, travailleurs, sérieux, dynamiques et de bonne présentation. Préférence sera donnée à une personne libre tout de suite. Nous offrons frais, fixes et commissions. Carte rose et frais de transport payés par la maison. Gain moyen prouvé Fr. 950 .variable selon capacité. Débutant serait instruit et formé. Aide constante par un chef qualifié. Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et photographie sous chiffres P. 4748 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Pour travaux de bureau (prix de revient, stock, facturation) nous

intelligent, actif. Place stable

Offres détaillées à USINE DECKER S.A. Neuchâtel

Sommelière

Le Comité d'organisation de la XXVIme Fête cantonale de gymnastique engagerait quelques serveuses pour le service de la cantine les 10 et 11 juillet. Faire offres écrites jusqu'au 5 juillet au président du comité des subssistances, M. F. Steudler, Maille-fer 13, Neuchâtel 3.

Nous engageons des

ouvriers et ouvrières

habiles, pour de petits travaux d'atelier. Se présenter chez Kyburz & Monnier entre 18 h. et 19 h., route des Gouttes-d'Or 7 (Monruz) Neuchâtel.

VISITEUR HORLOGER

Un poste à responsabilités est à repourvoir dans une grande manufacture biennoise. Conditions exigées: formation complète et, au minimum, dix ans d'expérience en fabrique. Faire offres complètes sous chiffres B. 40314 U., Publicitas, Bienne.

Remplacement

On cherche pour une maison moderne, quar-tier ouest, une personne de confiance propre et active, pour le service des chambres et de table, à chambres et de table, a côté d'une cutsinière (heures : de 8 h. à 14 h.) environ six à sept semaines, à partir du 25 juillet. Adresser offres écrites à D. B. 23 au bureau de la Feuille d'avis.

Veuf, avec deux enfants, cherche une

PERSONNE

de toute confiance, ai-mant les enfants, pour la tenue de son ménage. — Adresser offres écrites à T. B. 39 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour faire le ménage une

ieune fille

pas en-dessous de 20 ans italienne, autrichienne ou allemande. Entrée le ler août. — S'adresser à Mme Burki, confiserie Peseux.

Industrie de Neuchâtel cherche, pour entrée au plus tôt, une

jeune employée de bureau

pour travaux faciles. — Quelques conmaissances de l'allemand et de la machine à écrire sont désirées. Offres, avec prétentions, sous X. A. 31 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune homme

de 20 à 35 ans, est demandé pour les travaux de la vigne. Place stable. Bons gages. Italien accepté. — Offres à A. Cuche Grand-Rue 35, Cormon-

Nous engageons com-me aide-chauffeur et pour divers travaux un

ieune homme âgé de 18 à 20 ans. En-trée date à convenir. — Adresser offres écrites à Dubois et Cie, commerce de fourrages et engrais Bevaix (Neuchâtel).

Je cherche une jeune fille comme

de maison Maurice Berthoud, Co-ombier. Tél. 63024.

employée

On demande un jeune jardinier

qualifié. Entrée au plus tôt. Offres avec copies de certificats et préten-tions de salaire à la Cli-nique Bellevue, Yverdon.

Sommelière

On cherche une gentille jeune fille propre et de confiance. Vie de fa-mille. Entrée au début de juillet. Ecrire ou se présenter, chez John Perinjaquet, buffet de

Institut bancaire de Zurich

cherche

SECRÉTAIRE

sachant bien l'anglais et l'allemand et ayant une formation bancaire complète (âge minimum 25 ans). Situation très intéressante et bien rémunérée pour une personne de confiance habituée à travailler seule et à prendre des responsabilités. Faire offres sous chiffres OFA 2210 Z., à Orell Füssli-Annonces, Zurich 22, avec curriculum vitae, photographie et copies de certificats.

Nous cherchons pour notre département des textiles un

représentant en textiles

versé, si possible, dans la branche bonneterie-mercerie. Entrée en service des que possible. Les candidats possédant les connaissances professionnelles requises et de l'expérience comme voyageur sont priés d'adresser leurs offres manuscrites avec curriculum vitae, copies de certificats, photographie et indication des prétentions de salaire à l'Union suisse des Coppératives de consommation (U.S.C.), Service du personnel, Bâle 2.

Entreprise de distribution d'énergie électrique de la Suisse romande, engagerait

deux ou trois bons monteurs-électriciens

pour installations intérieures. Places stables, travail varié, possibilité d'augmenter ses connaissances. En cas de convenance, éventuellement caisse de pensions. Faire offres sous chiffres P 4754 J à Publicitas, Bienne.

Bulova watch company Bienne

engage immédiatement ou pour époque à convenir, un

jeune horloger-outilleur diplômé

avec quelques années de pratique, ayant travaillé sur la machine à poiter SIP, dernier modèle, spécialisé dans la fabrication des prototypes de mouvements.

Prière d'adresser offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie, à la direction, faubourg du Jura 44,

Nous cherchons pour une de nos maisons

UN TECHNICIEN **HORLOGER**

ayant de l'expérience dans la construction et connaissant, éventuellement, la montre compliquée. Faire offres avec curriculum vitae à Ebauches S. A., Neuchâtel.

> Institut de jeunes gens, près de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate ou date à convenir, un

maître surveillant et de sports

Faire offres manuscrites avec photographie, curriculum vitae et prétentions de salaire sous chiffres P. 4706 N à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche un

POLISSEUR

MACHINISTE

Bon salaire. S'adresser à W. Rihs, fabrique de meubles, Gampelen, tél. (032) 8 30 07.

Grande entreprise industrielle à Bienne

cherche pour tout de suite, une

JEUNE EMPLOYÉE

capable de s'occuper de tous les travaux de bureau du bureau technique. Les langues française et al-

lemande sont indispensables.

Les personnes pouvant fournir un travail propre et exact, sont priées d'adresser leurs offres écrites à la main avec curriculum vitae, copies de certificats et photographies sous chiffres L. 40310 U. à Publicitas, Bienne.

Commerce d'alimentation cherche

une jeune vendeuse

expérimentée et de confiance. Adresser offres écrites à R. U. 22 au bureau de la Feuille d'avis.

Entreprise de fabrication à Bienne

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

employée de bureau

pour la facturation et la correspondance. Langues allemande et française désirées.

Offres détaillées avec photographie, certificats et prétentions de salaire à HARAB S. A., Alb.-Ankerweg 23,

> John Bringolf, Montres Brina Bassin 1, Neuchâtel engagerait

remonteur de finissages et de mécanismes

pour petites pièces soignées Travail en fabrique Se présenter ou écrire

Maison importante de textile à Lausanne enga gerait, à de très bonnes conditions, une première vendeuse

en textiles, connaissant le blanc et la confection. La postulante doit avoir le sens de la vente au détail et de l'organisation. Age: 30 à 40 ans. Débutante s'abstenir. Faire offres manuscrites dé-taillées avec indication d'activité actuelle, joindre

« Lèves à palée » en bon état, à vendre. photographie récente sous chiffres P. O. 80909 L., à Publicitas, Lausanne.

Institut de jeunes filles en Suisse romande

maîtresse de sports

(gymnastique, rythmique et jeux). Faire offres avec photographie, curriculum vitae et préten-tions de salaire sous chiffres P. M. 35846 L à Publicitas, Lausanne.

ON CHERCHE pour entrée à convenir une

connaissant les deux services. Faire offres avec copies de certificats et photographie au Buffet de la Gare, la Chaux-de-Fonds.

Je cherche pour la fin août.

une personne de toute confiance

pour faire un petit mé-nage soigné et garder un poupon durant une par-tie de la journée. Pas de gros travaux. — Samedi après-midi et dimanche libres. — Adresser offres écrites à J. L. 32 au bu-reau de la Feuille d'avis.

aide-jardinier Entrée le 1er juillet. — Offres à la Clinique Bel-levue, Yverdon.

On demande un jeune

Jeune fille consciencieuse, parlant le français ou aide de mé-nage à 50% est demandée

— Offres par téléphone 5 37 32 (de 13 à 14 h.)

Demoiselle allemande 16 ans, de bonne éduca-tion, cherche place

AU PAIR

dans une famille de lan-

gue française. — Ecrire à M. Charles Welmon, à Meggen (Lucerne).

Deux Italiens

encore en Italie, cher-chent une place, l'un de jardinier et l'autre de magasinier. S'adresser à M. Marchese Antonio, rue du Coa d'Inda du Coq-d'Inde 3.

Personne cherche une lace de vendeuse

dans l'alimentation

boulangerie, éventuelle-ment un remplacement, Adresser offres écrites à X. B. 25 au bureau de la Feuille d'avis. Couturière

cherche du travail à domicile, pour magasin ou fabrique. Demander l'a-dresse du No 35 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Jeune fille de 16 ans, cherche une place auprès d'enfants, du 20 juillet au 10 octobre, à Neuchâtel ou environs. S'adresser à Mme

Senn, Berne, Steunestras se 27. Jeune fille

29 ans, jardinière, cher-che pour tout de suite place dans famille avec enfants pour apprendre le français. Vie de famille désirée. Adresser offres détaillées à Sylvia Brand-le, Hirshalen, Riehen près Bâle.

«Morris-Minor»

dernier modèle, soupapes en tête, quatre portes, à l'état de neuf, trois mois de garantie. Adresser offres écri-

tes à A. I. 29 au bureau de la Feuil-

le d'avis.

A vendre une

coultre, Orée 80.

A vendre une

- Tél. 9 14 04.

« VESPA » 1953

en très bon état au prix de 850 fr. — S'adresser à Eric Richard, garde de Boveresse, dès 18 heures.

A VENDRE

robes et manteaux lé-gers, manteau lainage, noirs, taille 48-50, linge-

« VESPA »

Nous cherchons pour notre fils bien élevé, de 16 ans, une bonne

place en Suisse romande

où il aurait l'occasion d'apprendre la langue française. Eventuellement échange avec un garçon ou une fille. En-trée tout de suite. Famille Fr. Gfeller, hôtel Kreuz, Weier (Emmental).

PERDUS – TROUVES

PERDU un matelas pneumatique vert, emporté par le vent en direction du canal de la Broye, le 27 juin.— Aviser par téléphone le 5 79 01, pendant les heu-res de bureau.

ABSENT jusqu'au 4 juillet

Le docteur Maria Gueissaz

s'absente

du 3 au 19 juillet

Je cherche à acheter petite moto « Amı » d'occasion. Adresser of-fres écrites sous W. D. 37 au bureau de la Feuille d'avis.

Couple solvable cher-che à reprendre une épicerie ou une épicerie-primeur. Région Neuchâtel (sauf ville). — Adresser offres écrites à E. U. 34 au bu-reau de la Feuille d'avis.

Si vous avez des meubles à vendre retenez

Au Bûcheron Ecluse 20, Neuchâtel Tél. 5 26 33

On cherche d'occasion

cette adresse:

radiateur pour chauffe-bains en bon état. Adresser of-fres écrites à R. A. 24 au bureau de la Feuille d'avis, avec prix.

BAIGNOIRES

murées, belle occasion en bon état, sont deman-dées à acheter comptant Pressant. Adresser offres écrites à A. G. 16 au bureau de la Feuille d'avis.

A VENDRE

Ménagères attention! Forte pêche de Palées

2.20 le ½ kg. **Bondelles**

2.— le ½ kg. Filets de bondelles et de palées

à 3.50 le ½ kg. AU MAGASIN LEHNHERR

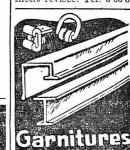
FRÈRES Trésor 4 Tél. 53092 Gros et détail On porte à domicile

A vendre un lot de balais de bouleau

Offres à Paul Lauper, Moosgasse, Anet.



42 au bureau de la Feuil-



cettes 50,000 l'an

Loyer Fr. 150.— avec appartement. Situation sur passage. District du Lo-

en bon état, avec sac de couchage, 50 fr. — Tél. 8 20 37.

pouse-pousse

complet à vendre. — S'adresser : Cassardes 16, ler étage à gauche, à midi et dès 18 h. 30.

modèle 1947; conduite intérieure, quatre portes, quatre places, peinture bleue, intérieur neuf stamoïd.

AGENCE «PEUGEOT», NEUCHATEL
AGENCE u Littoral Tél. 5 26 38

BEWERGEWER

fants Overney et Perrinjaquet, très touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues, remercient toutes les personnes qui les ont entourés pendant ces jours de cruelle séparation.

Dans l'impossibilité de répondre à chacun,

Monsieur Emile PERRINJAQUET et les en-

Travers, le 28 juin 1954.

avec san- 25.45 Ceinture «Salus» 5 % S. E. N. J. ine table de cuisine et quatre chaises; une sal-le à manger, un buffet de service, une table, quatre chaises. — De-mander l'adresse du No

parfait état, complète-ment révisée. Tél. 5 63 87.

de Rideaux

remorque de camping légère. Prix avantageux. S'adresser à André Le-

> cle. Agence Despont, Ru-chonnet 41, Lausanne. A vendre un pousse-pousse

A vendre un

rie blanche, habit noir, pour homme. — S'adres-ser: Côte 134 ou télépho-ner au 5 59 45. crème, en bon état. Fr. 60.—. Tél. 5 60 93, de 12 h. 15 à 13 h. 45 et dès 18 h. 15. Vélo d'homme

modèle 1950, en parfait état de marche, à vendre. Prix: 700 fr. avec plaques et assurances payées. — S'adresser par téléphone au No 7 18 77.

PEUGEOT 202

VAUTHIER, profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion de son grand deuil, exprime sa vive reconnaissance et ses sincères remerciements. Un merci spécial pour les envois de fleurs. Dombresson, juin 1954.

La famille de Madame Marie GERMOND-

Un sincère merci pour les envois de fleurs.



Ah quelle soif!



Ah quelle boisson!

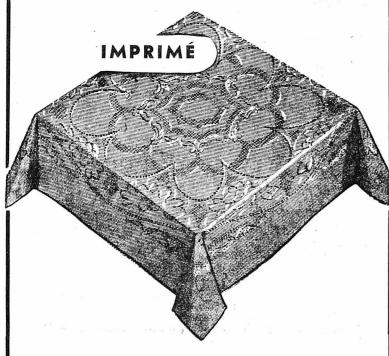


la seule boisson de ce genre qui utilise l'eau minérale renommée d'Eglisau. Très avantageuse en bouteille de 3,6 dl ou, pour la famille, en bouteille d'un litre.

HORS CATALOGUE

Dès aujourd'hui,
nous mettons en vente
à notre rayon de

150 TAPIS DE TABLE



Très belle structure pur coton, qualité lourde $Impression \ \dot{a} \ fleurs, \ grandeur \ 130 \times 160 \ cm.$

VOYEZ SON PRIX AVANTAGEUX

980

Au choix

La pièce

LE BLANC DE QUALITÉ S'ACHÈTE



Un choix immense!



Des prix des plus intéressants







En vente chez tous les électriciens

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal



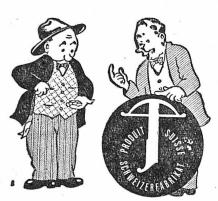
Soyez aussi
« tiré à épingles »
...confiez vos vêtements à

MODE TEINTURIER
NEUCHATEL : Sous l'Hôtel du Lac

modèle 1949; limousine, quatre portes, cinq places, 8 CV., peinture neuve, moteur neuf, intérieur similicuir. Garantie.

AGENCE «PEUGEOT». NEUCHATEL

AGENCE «Littoral Tél. 5 26 38



Afin que ta bourse n'en pâtisse Sois prudent : choisis un MEUBLE SUISSE! Mais souviens-toi bien de cet emblème : Du MEUBLE SUISSE le signe qu'on aime.

CHRONIQUE RÉGIONALE

2000 fr.

Inauguration de la bannière de la Société fédérale de gymnastique à Serrières

AU CONSEIL GÉNÉRAL DES HAUTS-GENEVEYS

Notre correspondant de Serrières

Depuis plusieurs mois, un comité dit « du 75me anniversaire », à la tête duquel se trouvait M. Arthur Gutknecht, ainsi

se trouvait M. Arthur Gutknecht, ainsi qu'un comité de dames, travaillalent afin d'offrir à la section une nouvelle bannière à l'occasion de son anniversaire. Cette manifiestation a eu lieu samedi qui débuta l'après-midi par un culte pré-sidé par le pasteur Laederach au cimetière de Beauregard à la mémoire des gymnas-tes disparus. Cette première partie termi-hée les membres présents ainsi que les née, les membres présents ainsi que les bannières des actifs, gym-hommes et pu-pilles, se rendirent devant le nouveau mo-nument se trouvant à l'est du crématoire et destiné à recueillir les dépouilles mor-telles d'inconnus. Là, M. A. Gutknecht

prononça quelques mots.

Le soir avait lieu à la halle de gymnastique la soirée familière. Le programme étant exécuté par les sociétés du village, étant exécuté par les sociétés du village, on entendit tour à tour, après les souhaits de bienvenue, la fanfare l'« Avenir», qui est en net progrès, le club des accordéonistes « Helvétia» et la sous-section de chant de la gym-hommes. Les pupillettes présentèrent un préliminaire et les pupilles montèrent quelques pyramides. Durant l'entracte, les vins d'honneur

Notre correspondant nous écrit :

Réfection des chemins. — Le crédit de 16,000 fr. demandé par le Conseil communal pour le chemin des Auges est accordé, après que l'assurance fut donnée par le dit Conseil que la réfection et le goudronnage des chemins du village continueront selon les possibilités financières de la commune.

Nouveaux tarifs de l'électricité. — La nouvelle convention passée avec l'Elec-tricité neuchâteloise S. A. oblige le Con-seil communal à augmenter les tarifs en

vigueur. Il propose une augmentation de 10 % sur le courant lumière, de 25 % sur le tarif cuisson et 33 % sur le tarif force. Un long débat s'engage à ce propos.

Au vote, il est décidé que, dès le ler juillet, les tarifs nouveaux seront mis en application, sauf pour l'hôtel de Têtede-Ran, car une nouvelle étude doit être faite à ce sujet.

Vente de terrain de construction. —
La demande d'achat de terrain aux Gollières pour une maison d'habitation, présentée par M. C. Nagel, à Soleure, est
acceptée aux conditions habituelles. Une
seconde demande pour une parcelle de
500 m², près du cimetière, présentée par
M. W. Perret, de Saint-Imier, est acceptée également.

Règlement général de commune. — L'adoption définitive du nouveau règle-ment de commune avait été différée, un

renseignement complémentaire à propos de l'article concernant le vote au bulle-

tin secret ayant été demandé au service du contrôle des communes. Le Conseil communal donne connaissance de la ré-

ponse de ce dernier, qui dit en substance que la commune est libre d'introduire cette clause dans son règlement, mais que toutefois, il ne le recommande pas. Après un débat sur cette question, le

tée également.

mune ainsi que les restaurateurs, furent offerts à toutes les sociétés et délégués. La deuxième partie du programme était réservée à l'inauguration officielle de la bannière dont la maquette avait été faite par M. Louis Tinturire.

été faite par M. Louis Tinturire.

Portée par un membre de la section accompagné du comité des dames, elle traversa la salle tandis que la fanfare jouait «l'Appel au drapeau», et que sur scène se trouvent les sections et le comité d'organisation. Mme Lutz, avec quelques paroles de circonstance remit le nouvel et magnifique étendard au président du 75me anniversaire. M. Gutknecht remercia avec émotion, puis il remit la nouvelle bannière au dévoué président de la section, M. John Moser. Des délégués d'autres sections prononcèrent ensuite quelques paroles et remirent des cadeaux à la section de Serrières.

Pour terminer, on assista à un ballet

Pour terminer, on assista à un ballet qui eut l'honneur du bls et qui fut exécuté par des membres de la section dames de l'ancienne. Relevons que la magnifique décoration de la salle avait été exécutée par des membres du F.-C. Serrières.

Conseil général maintient cet article tel qu'il avait été rédigé, c'est-à-dire avec l'introduction du vote au bulletin secret.

Alpage 1954. - Le Conseil général vote sans autre la proposition du Conseil com-munal, soft le prix de 55 fr. par bête et fixe le nombre des bêtes admises au pâturage du bas à 46 pièces.

paturage du bas à 46 pièces.

Motion. — M. Alf. Zimmerli a déposé une motion par laquelle il demande au Conseil communal de veiller à un meilleur entretien de certains endroits du village, en particuller autour de la fontaine et près de la laiterie. Cette motion est prise en considération, le Conseil communal examinera la chose et présentera son rapport prochainement.

M. Corthésy profite de l'occasion pour remercier le Conseil communal de la pose de deux bancs sur l'emplacement de la

Divers. — De nombreuses questions et propositions sont adressées au Conseil communal, en particulier au sujet du télésiége les Gollières - Tête-de-Ran, A ce propos, le Conseil communal répond que la question financière est au point, mais la concession pour l'exploitation reste en suspens, concession qui ne saurait tarder à venir. En attendant contrait tarder à venir.

rait tarder à venir. En attendant, on procède à l'abattage des arbres que l'ins-tallation du télésiège rend nécessaire.

DOMBRESSON

Course du Chœur mixte

(c) Le chœur mixte paroissial a fait dimanche sa course annuelle au Bur-

genstock. Le beau temps n'était mal-

heureusement pas de la partie.

La centenaire du Locle



Mme Elisa Favre-Borel, née le 27 juin 1855, vient d'entrer dans sa centième année. Elle a reçu dimanche au Locle le fauteuil traditionnel

Du côté de la campagne

La récolte des cerises

Comme la plupart des autres récoltes, celle de cerises nous arrive avec près d'une quinzaine de jours de retard. Elle apparaît néanmoins quanti-tativement et qualitativement satisfai-sante. L'Office de renseignements sur les prix de l'Union suisse des paysans l'estime à 2536 vagons de 10 tonnes. Elle serait donc nettement plus élevée que celle de l'an passé, qui atteignait 1427 vagons, et se situerait entre cel-les de 1951 et 1952. Cependant, ces prévisions apparaissent optimistes, du moins en ce qui concerne la Suisse romande, car les conditions atmosphériques de ces derniers temps ont sus-cité de fortes chutes de fruits sur de nombreux arbres.

Les précautions semblent avoir été prises cette année pour prévenir tout encombrement du marché. Avec l'apparition sur celui-ci des premières cerises du pays, les pouvoirs publics ont fixé au 10 juin l'entrée dans la se-conde phase, c'est-à-dire le début de la période au cours de laquelle les importations sont restreintes progres-sivement, et au 30 juin d'entrée dans la troisième phase, durant laquelle elles sont complètement suspendues; D'ailleurs, la récolte a eu aussi un fort retard en Italie, d'où vient la fort retard en Italie, d'ou vient la plus grande partie des cerises impor-tées, et la qualité de ces dernières n'a pas été bien brillante. Aussi les im-portations ne semblent-elles guère de-voir dépasser 260 vagons le 30 juin, alors qu'elles avaient atteint le chif-fre de 308 vagons l'an passé. D'autre part, depuis qu'il n'est plus possible de fabriquer chez nous du kirsch fa-con, le marché du kirsch s'est sensiçon, le marché du kirsch s'est sensi-blement assaini.

Néanmoins, le Conseil fédéral a au-torisé, par arrêté du ler juin, la Régie des alcools à prendre des me-sures permettant d'écouler autant que possible la récolte de 1954 sans tillation (campagne de vente en petites corbeilles dans tout le pays à un prix uniforme, vente aux populations montagnardes à un prix fortement réduit, vente de cerises dénoyautées pour confitures).

Pourquoi ces précautions? C'est que la récolte de cerises, comme celle de fraises (bien qu'à un moindre degré) est extrêmement dépendante du temps qu'il fait. Vienne une période trop chaude, la maturité menace de devenir excessiva et expose la fruit à des nir excessive et expose le fruit à des graves détériorations lors des trans-ports et des attentes en entrepôts et magasins. Il faut alors tout ramasser à la fois, au lieu d'échelonner la cueillette, et le marché devient extrê-mement difficille à dégager au fur et à mesure. C'est en des moments semblables que des actions telles que celles prévues par l'arrêté du 1er juin peuvent éviter de lourdes pertes, tant pour le consommateur que pour le producteur.

BOUDRY

(c) Le Conseil général a tenu sa séance ordinaire du printemps vendredi sous la présidence de M. Georges Hubler.

Comptes 1953. - Adoptés à l'unanimité

ces comptes se présentent comme suit : recettes courantes 273.255 fr. 40, dépenses courantes 272.668 fr. 88, laissant un béné-fice de 586 fr. 52. Le déficit présumé était de 2191 fr. 05.

Du rapport du Conseil communal, nous relevons que les amortissements sur emprunts s'élèvent à 15,369 fr. 05, tandis que

les versements dans les fonds spéciaux et les réserves représentent la somme de 32,766 fr. Les comptes d'attente ouverts à l'état de situation ont été réduits de

Le résultat particulièrement heureux de cet exercice provient en particulier du rendement exceptionnel des forêts.

Demande de crédits destinés à la réfec-tion et au goudronnage de chemins com-munaux. Depuis longtemps, le Conseil communal se préoccupe de la question, car il constate qu'il n'est plus possible, en regard du trafic actuel, d'entretenir convenablement certaines routes sans goudronnage qui en empêche l'usure ra-

Le Conseil communal propose le gou-dronnage et la réfection des chemins sui-vants : à Rochefort : le chemin de la

vants: à Rocheloft: le chemini de la Viellle Fontaine; aux Grattes-de-vent, la traversée du village du haut du chemin de l'Erable à la route cantonale côté est; aux Grattes-de-bise: le chemin partant de la route cantonale à l'immeuble Zaugg;

Demande de crédits destinés à la réfec-

Course des personnes âgées (c) Cette course a eu lieu mercredi dernier par un temps splendide. Sous les auspices de la Société de développement, une cinquantaine d'automobiles se sont rendues à Yverdon en passant par la Clusette, le Val-de-Travers, Sainte-Croix et les Rasses.

et les Rasses.

A Yverdon, une joyeuse agape réunissait tous nos doyens et doyennes, M. Henri Grandjean, le grand animateur de cette excursion, fonctionnant comme major de table. M. Gilbert Quartier, conseiller communal, remercia la Société de développement de son activité blenfaisante, tandis que M. Gustave Berger exprima la reconnaissance des participants à cette belle randonnée envers les automobilistes qui ont gentiment mis automobilistes qui ont gentiment mis leur temps et leur véhicule à disposi-

Parmi beaucoup d'autres productions, on apprécia tout spécialement le talent de M. Berner, pianiste, la voix de M. Breguet, ténor, et le chœur des dames de 67 ans.

Le retour se fit par Grandson et la Béroche. A Boudry, la fanfare attendatt les excursionnistes, puis chacun regagna ses pénates heureux et content.

Vente des Missions

(c) Le bénéfice de la vente des Missions se monte à 3104 fr. 80, qui vien-nent s'ajouter aux 1180 fr. 60 de bénéfice du marché d'automne. Il y aura donc une somme de 4285 fr. 40 à répartir entre les œuvres locales et les diverses sociétés de Missions.

RÉGIONS DES LACS

Inauguration de bâtiments scolaires

(c) Dimanche, la Colonie de vacances de Boujean-Mâche avait organisé une fête de jeunesse et de bienfaisance au cours de laquelle furent inaugurées les nouvelles constructions scolaires de Boujean, soit une halle de gymnastique, une aula et des locaux adjacents. Il s'agit là d'une belle réalisation

à Montezillon : la traversée du village y compris la place au-dessous du passage à niveau C.F.F.; le chemin de la Loie jusqu'à la route cantonale Corcelles-la Tourqu'à la route cantonale Corcelles-la Tour-ne. Montezillon est le seul village de la commune qui n'a pas un accès direct à une route cantonale; il est donc néces-saire que le chemin le plus fréquenté qui y accède soit mis en état de supporter le trafic auquel il est soumis; à Chambre-len: la traversée du village sera égale-ment entreprise.

AU CONSEIL GÉNÉRAL DE ROCHEFORT

Le coût des travaix s'élève à 90,000 fr Ils seront financés par une réserve de 18,000 fr. constituée à cet effet; par un emprunt de 70,000 fr. à 3% durant 15 ans, le solde sera couvert par les dépenses courantes de l'exercice 1954. Le budget communal ne sera pas chargé outre mesure, car l'emprunt de 1947 sera remboursé au 31 décembre prochain et permettra de faire face à la nouvelle annuité à

1000 fr. près.

Constatant l'urgence et la nécessité de ces travaux, le Conseil général vote les crédits demandés à l'unanimité. Cette dé-cision sera certainement bien accueillie par la population car depuis longtemps le

goudronnage des chemins est attendu avec

mpatience.

Nominations. — En fin de séance, le Conseil général appelle M. Marcel Roth à sa présidence pour une année. MM. Arnold Jaquet fils et William Barraud fonctionneront à la commission des comptes en remplacement de MM. Alfred Feuz et Philiane Duccommunication. lippe Ducommun.

GRANDSON

Réunion des pupilles et pupillettes

(c) C'est à Grandson qu'eut lieu cette année la réunion des pupilles et pu-pillettes de l'association de gymnas-

pillettes de l'association de gymnas-tique du nord du canton.

Au nombre de 750 participants, gar-çons et fillettes affrontèrent le jury dans les trois disciplines: exercices à mains libres, course et jeu. Les sec-tions grandsonnoises se distinguèrent avec excellent, excellent, excellent pour les pupilles et excellent, très bien, très bien pour les pupillettes

bien pour les pupillettes.

Le cortège et les préliminaires d'ensemble avaient attiré de nombreux curieux dans notre petite cité. La fête, très bien organisée par M. Henri Zwahlen et ses collaborateurs, remporta un grand succès.

LA NEUVEVILLE

A la Société du Musée

(c) La Société du musée a tenu son assemblée annuelle samedi après-midi dans le grand salon du château du Schlossberg sous la présidence de M. Florian Imer. Son très intéressant rapport nous apprit que la société compte cent trente-quatre membres. Le comité a eu une activité assez réduite par suite du retard apporté à la répoyation de cent trente-quatre membres. Le comité a eu une activité assez réduite par suite du retard apporté à la rénovation de l'hôtel de ville où seront installés les belles collections et les objets de valeur historique qui constituent notre musée. Mais les plans sont déposés et la lettre de la municipalité qui les accompagne, annonce que le Conseil communal fera tout son possible pour assurer la couverture financière et commencer l'hiver prochain l'exécution de cette grande entreprise qui comprend en outre la rénovation de la tour des Cloches, la tour de l'Horloge, la tour de Rive et les trois autres tours des remparts. Les membres présents ont pu prendre connaissance de ces plans. Après la séance administrative, M. Rais, conservateur du Musée jurassien à Delémont, donna une intéressante causerie intitulée « Trésors du Jura ». Les belles projections en couleurs qui l'accompagnaient nous permirent de voir entre autres les précieuses trouvailles de M. Rais dans les fouilles entreprises il y a quelques années à Vicques, Courroux, Bassecourt.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS La musique des Cadets à Epinal

(c) Samedi, la musique des Cadets qui compte 75 musiciens, s'est rendue à Epinal, dans les Vosges, où elle a donné dans la soirée un grand concert. Le lendemain, elle a participé à un cortège historique organisé à l'oc-casion du festival des Images d'Epi-

La rentrée s'est effectuée dimanche

LE LOCLE

Une retraite à la crèche

(c) Le comité de la Crèche a pris con-gé, aux Frêtes, en lui souhaitant une bonne retraite, de sœur Alice Conrad, entrée dans cet établissement hospitalier le 23 juin 1923. Venue de France où elle avait soigné des blessés de guerre, puis des enfants à l'hôpital Peugeot, à Hérimoncourt, sœur Alice

avait succédé à sœur Caroline.

Le comité de la Crèche a confié la direction de la Crèche à Mlle Nadine Eisenring, des Brenets, qui est entrée en fonctions au début de juin.

Communiqués

Week-end de l'élégance à Montreux

Montreux organise les 3 et 4 juillet son traditionnel concours d'élégance automobile. Les organisateurs ont pu s'assurer le concours des carrossiers ita-liens, grands spécialistes en la matière,

qui présenteront une douzaine de mo-dèles inédits. D'autres voitures suisses viendront compléter le défilé. D'autre part, soucieux de donner en-core plus de relief à la manifestation, le comité du concours a demandé à la maison Fontana, de Rome, spécialiste de la haute couture italienne, de vent nir présenter ses modèles durant ce week-end. Les journées des 3 et 4 juillet, à Montreux, méritent bien le titre de Week-end de l'élégance.

A Saas-Fee, le 3 juillet

A Stats-Fee, le 3 juillet.

Il est un temps où, pour se rendre à Saas-Fée, il fallait y aller «pedibus cum jambis». Les sphères de la Loterie romande elles-mêmes, pour monter dans... ces hautes sphères valaisannes, n'auraient pas échappé au... lot commun! Autjourd'hui, une bonne route conduit à la pittoresque localité. Et les sphères de la Loterie romande l'emprunteront à leur tour, le 3 juillet, jour du prochain leur tour, le 3 juillet, jour du prochain tirage. Cette fois-ci, les chances de ga-gner seront multipliées puisque les ga-gnants pourront se partager deux gros lots de 120,000 fr. chacun, un de 24,000, un de 12,000 et une série intéressante de lots.

A LA BRADERIE BIENNOISE Une ville s'exprime dans une fête

La Braderie biennoise se déroule les samedi et dimanche 3 et 4 juillet prochains. La Braderie, c'est une foire qui dure deux jours. Le dimanche aprèsmidi, un grand cortège, avec des voitures fleuries et des groupes folkloriques, défile. Cette année, la célèbre « Harmonie des usines de Sochaux », des groupes costumés venant de l'Appenzell, de la Forêt-Noire, du Jura, de Neuchâtel, de l'Oberland bernois, du Seeland, du Valais, du Vorariberg, de Zurich, participent au cortège. Mais, la Braderie, c'est encore et surtout une ambiance, une ville en liesse, une kermesse avec des batailles de confetti. Pendant deux jours, la ville retentit de musique et de chansons pendant que flotte dans l'air le fumet des saucisses grillées sur le charbon.

DES ABONNEMENTS

Feuille d'Avis de Neuchâtel

3^{me} trimestre 1954

échéance le 30 juin prochain d'utiliser le bulletin de versement qui leur a été remis par les porteuses ou qu'ils trouveront encarté dans leur journal.

Administration de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

RENOUVELLEMENT

Fr. 15.25 2^{me} semestre 1954

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement arrive à

Les abonnements qui n'auront pas été renouvelés à la date du 12 juillet prochain seront encaissés par rembour-

Compte postal IV 178

de Voiron...

qui coûta près de 2 millions de francs. immédiatement les insectes malfaisants tels que mites, mouches et moustiques, Son efficacité à la cuisine, dans l'appartement, à la cave et à l'écurie dure des semaines. Nouveau! FLIT Aerosol à l'étonnant pouvoir de dispersion et de suspension.

Son effet est insurpassable contre les insectes volants. Très pratique, propre et économique.

En vente dans les drogueries et les magasins de la branche. - Barbezat & Cie: Fleurier/Ntel.

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

La lettre sans réponse

ROCHEBRUNE

Comment avait-il pu douter? Raconter sincèrement à Mathilde qu'il se sentait également épris des deux sœurs? Oui, Clémence, plus régu-lièrement jolie peut-être, possédait en outre de fort estimables qualités; il aurait vécu très heureux avec elle; « très » heureux... tandis qu'avec Laurette, c'était « heureux » tout court, sans adverbe, sans qualificatif, sans raison peut-être...

Heureux... c'est-à-dire toute la vie engagée joyeusement, toute la force de la jeunesse lancée vers l'avenir! Pour un autre, Clémence deviendrait la compagne idéale. Pour lui, il le comprenait maintenant, c'était Laurette, elle seule, qui lui apporterait ce désir de se dépasser, cette joie de protèger un être faible par laquelle, aussitôt, on devient plus

Il avait vu, comme si elle l'avait deviné elle aussi, Laurette lui confier sa destinée avec une absolue confiance: d'un élan spontané, elle l'avait rejoint pour la route où elle le suivrait, appuyée sur lui, jusqu'au bout!

Tels étaient les sentiments qui, par cette belle nuit d'août brillante d'étoiles, donnaient à Jacques ce pas rapide, énergique, et qui sonnait sur la route en rythme de victoire! Toute idée de danger, de difficul-

té même, restait bien loin de lui en ces instants! Il n'y songeait absolument plus, il se sentait la force de renverser n'importe quel obsta-Hélas! il ne soupçonnait pas l'ar-

me terrible dont disposait Virginie

Joyeux, il entra dans le jardin de la Cerisaie, et ne prit que lente-ment conscience d'un fait anormal: à travers les fentes des volets clos. au rez-de-chaussée, il distinguait de la lumière. A cette heure tardive, tout le monde aurait dû dormir, et l'oubli d'une lampe ne semblait pas vraisemblable de la part de Ma-

Une légère angoisse lui fit battre le cœur. Mais sa confiance, son enthousiasme restaient trop grands pour qu'il s'inquiétât beaucoup.

Il entra. Mathilde l'attendait. Il vit du premier coup d'œil qu'elle paraissait troublée et, comme pour conjurer le sort, il s'efforça de lui sourire avec confiance et de

plaisanter: — Allons, lui dit-il, tu crains que j'aie changé d'avis ?

Depuis la veille, en effet, la vieille nourrice connaissait son choix; de

voir Jacques se fixer, elle avait éprouvé la plus grande joie de son existence. Tout se réunissait pour la satisfaire: savoir qu'il serait heureux avec celle qu'elle considérait comme une perfection, et réussir à imposer le mariage qu'elle avait dé-Tout le jour, depuis cette révé-

lation, elle avait ri et chanté; au point que sa maîtresse, Emilienne Barnave, d'abord joyeuse par con-tagion, en éprouvait peu à peu la confuse inquiétude que causent les Car à sa grand-mère, Jacques n'a-

vait encore parlé de rien. Il savait trop que dans l'état actuel des chocette nouvelle lui apporterait non de la joie, mais une terrible inquiétude. Il attendait, pour tout lui révéler, le dernier acte de la petite comédie qu'il jouait au château de Marival et qui l'aurait épouvantée si elle l'avait connue: car elle avait gardé la crainte de Virginie de Voiron et de sa terrible volonté, et, tout de suite, l'aurait imaginée victorieuse, même sans connaître l'arme terrible dont son ennemie disposait Mieux valait donc, pensait Jacques, la mettre devant le fait accompli: soit la réconciliation avec la vieille demoiselle, soit, malgré elle, les fiançaïlles avec sa nièce; cela ne faisait pas un délai bien long.

Si Jacques s'inquiétait pour la tranquillité de sa grand-mère, nous savons que, quant à lui, il se sentait parfaitement rassuré; aussi éprouva-

t-il quelque surprise de voir que Mathilde ne répondait pas à sa plaisanterie et conservait un air soucieux. Il fut bientôt renseigné; Mathilde prononça enfin, avec un calme grave : Le frère de l'abbé de Sostène

vient d'arriver ce soir. Jacques ne se troubla pas ; ce danger, sans y penser vraiment dans son insouciante gaieté, il l'avait ce-

pendant prévu. - Eh bien! s'écria-t-il en riant, tant pis! Je n'aurai pas le temps de réussir la réconciliation des familles! Laurette me le pardonnera, ce n'est pas ma faute, et nous nous marierons sans le consentement de cette vieille rancunière! L'orage va éclater; ma foi, ce sera follement

Il parlait gaiement, accentuant même peu à peu son enthousiasme, afin de dérider Mathilde qui demeurait

grave et préoccupée. C'est qu'en effet la vieille servante. si elle gardait son énergie intacte en face du danger, le mesurait fort bien dans toute son étendue. Par son amie Eglantine, elle connaissait la situa-tion tragique de M. Chénevière, père des deux jeunes filles. Jusqu'à ce jour, elle n'en avait pas imaginé le péril; aussi entêtée que Mlle de Voiron, elle en différait par un cœur infini-ment plus tendre; et l'idée ne lui était pas venue qu'on pût utiliser un

si horrible moyen de pression. Mais en méditant ce soir sur le cortretemps que créait la venue pré-

maturée d'Adrien de Sostène, soudain elle avait pris conscience du danger : elle venait enfin de comprendre que Mlle de Voiron, se voyant ainsi bafouée et dans son point le plus sensible, mue à la fois par sa volonté et par sa colère, n'hésiterait plus devant l'emploi d'aucune arme!

L'espoir que Jacques saurait plaire à la vieille demoiselle allait-il se révéler chimérique? Le temps allaitil manquer parce qu'Adrien de Sostène venait d'arriver? Nous savons que Mathilde, très sagement, avait depuis l'origine prévu ce risque trop probable et savait comment y parer; son inquiétude n'était que celle du général, au moment de faire donner les réserves dont il avait espéré jusqu'au bout ne pas avoir besoin.

— Par la bonne de M. le curé, dit-elle, je vais lui faire dire, ainsi qu'à son frère, que Mlle de Voiron est souffrante et que mieux vaudrait remettre leur visite. Cela te donnerait les huit ou dix jours que nous

avions prévus pour ta réussite.

Mais Jacques ne semblait nullement convaincu de l'excellence du

- Tu oublies, dit-il, que ce monsieur est médecin... Son frère l'abbé serait trop content de le faire briller à l'occasion d'une maladie de Mlle de Voiron, et il courrait au château offrir ses bons offices!

Mathilde se mordit les lèvres... Si invraisemblable que cela parût, ce détail lui avait échappé! Elle n'avait pas pensé, dans son plan de combat,

à cette difficulté qui la prenait à l'improviste! Faute de posséder les réserves sur lesquelles elle comptait, toute la manœuvre allait-elle s'écrou-

- Il faut trouver autre chose, re-

prit Jacques.

— Bien sûr !... répliqua-t-elle, en haussant les épaules ; tu ne penses pas que je vais abandonner la ba-- Au fait, comment se présente-

t-elle maintenant? Je veux dire: sais-tu quelque chose de l'ennemi? Connais-tu quelque peu de réputation ce nouveau venu, du moins assez pour deviner ce que nous réserve son intervention?

- Oui, dit Mathilde, autant qu'on peut juger quelqu'un sans l'avoir vu; mais la bonne du curé semble une personne sérieuse dans ses appréciations.

Alors?
Alors... il faut reconnaître que les choses ne se présentent pas pour le mieux. Avec un peu de chance, nous aurions pu trouver, en Adrien de Sostène, un joyeux luron prêt à s'amuser le premier de l'aventure. Or, il ne semble pas du tout possé-der ce genre de caractère. D'après la vieille bonne qui le connaît depuis longtemps, c'est un garçon très sérieux, très travailleur, et très rigide dans ses principes, ne voyant que le côté grave de la vie...

(A suivre)



du monde. Vient-elle de leur viande savoureuse?... de leur pâte délicate?... de leur délicieuse



Entones de 5 grandeurs judicieusement échelonnées et économiques. Avec points Juwo.

Pour vos croûtes aux fruits

imbres escompte N. et J. 5 %

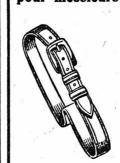


PHOTO

Martin Luther

(Maison fondée en 1852) NEUCHATEL - Place Purry 7 - Tél. 5 13 67

Services D. K. W., ROVER LANDROVER, spécialiste MORRIS Ceintures pour messieurs



Belles nouveautés Très grand assortiment

BIEDERMANN maroquinier

NEUCHATEL

credit sans majora-tion et d'un intérêt de 3 ½ % seulement. Demandez a van t l'achat des indica-tions détaillées à Monnin, la Chaux-de-Fonds, case 174.

Avez-vous déjà essayé la super-**ENCAUSTIQUE AU NYLON**

Savoie-Vetitpierre s.a.

Pour les beaux jours...

ROBE MODÈLE

signée

Savoie-Petitpierre s.a.

Vous trouverez à notre rayon spécial au 1er étage un choix incomparable

des plus récentes

créations

depuis

DIAMANTINE Vente exclusive

M. THOMET

Pour les jours chands

et souple, en cuir rouge ou blanc



les images de nos poneys!

Neuchâtel - Rue de l'Hôpital 11



De la vie, de l'amour Le plus grand périodique du cinéma

Vous y trouverez un roman passionnant de Cécil Saint-Laurent, les aventures de «Marie Galante» et des révélations sensationnelles sur la vie des grandes vedettes

Prix : 30 ct.

La formule la plus réussie des magazines modernes

FRED KUNZ

Tapissier-décorateur vous présente la collection la plus complète de

tissus de FRANCE de la région

Toujours les dernières nouveauté de Paris

Service à domicile - Tél. 6 33 15 et 6 35 57





L'avis de M^{me} Montandon

«C'est bien que je vous trouve, madame Montandon, me disait le ferblantier. Je veux encore de vo-tre HACOSAN. Depuis que j'en prends chaque matin, je me sens en forme toute la journée et il vaut son prix!»

Notre représentant vous rembourse 10 ct. contre ce bon.

HACO Gumligen



maltées feuilletées

sans sucre

sans sel

SAMEDI ZAZIZACO) 3 SAAS-FEE (Valais) LOTERIE ROMANDE

Nos articles et nos documents d'actualité

CHRONIQUE SCIENTIFIQUE

QUE SAIT-ON DU CANCER?

SERVICE DE PRESSE DE L'U.N.E.S.C.O.

(Suite. - Voir « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 24 juin 1954)

Les causes du cancer

Quelles sont les causes profondes du cancer ? Sous quelle influence et par quel mécanisme une cellule saine se transforme-t-elle en une cellule cancéreuse? C'est ce que nous sa-vons encore très mal. L'opinion qui attribue le cancer à une irritation cellulaire a perdu beaucoup de partisans, et on ne peut que mentionner, sans les étayer sur des preuves décisives, les diverses théories suivant lesquelles le cancer serait la conséquence d'une maladie apparue pendant la période embryonnaire, maladie qui se traduirait par la survivance de cellules embryonnaires après la naissance, ou d'une infection microbienne ou virienne, ou la manifestation d'une mutation somatique (1). Il n'y a là que des hypothèses dont chacune est extrêmement controversée. On peut espérer que le microscope électronique ou des moyens d'investigation plus puissants, qui permettraient de se rapprocher des constituants moléculaires de la cel·lule, apporteront, un jour prochain, des informations dé-

Si les causes du cancer restent encore dans l'ombre, le mécanisme de sa formation commence à être assez bien connu.

Les ondes électromagnétiques de très courte longueur (en particulier les rayons ultraviolets, les rayons X et les rayons gamma), sont à citer en premier. Les rayons ultraviolets seuls, ou contenus dans la lumière solaire, déterminent, par exemple, le cancer épithélial des marins. Les rayons X et les rayons gamma sont responsables du « cancer des radiologues » qui menace les médecins les manipulateurs de substances radioactives et de générateurs de rayons X. (Est-il besoin de dire que, depuis que l'on s'est aperçu de ces accidents - le premier cas fut signalé en 1902, par Frieben — on a pris des précautions destinées à met-tre les opérateurs à l'abri, en leur donnant des tabliers spéciaux et en entourant les instruments d'écrans protecteurs. L'usage de ces appareils n'offre donc plus maintenant aucun danger, ni pour les spécialistes, ni pour les malades en traitement exposés aux radiations. Pour qu'un danger apparaisse, il faudrait que l'exposition à ces rayons soit bien plus longue que celle imposée auiourd'hui.)

On rangera dans la même catégo-rie les cancers qui seraient susceptibles d'être engendrés par les effets radioactifs des bombes atomiques. On connaît un grand nombre de substances chimiques capables de provoquer le cancer : le goudron par exemple ; on les appelle des substances cancérogènes. D'autres substances peuvent jouer un rôle secondaire, soit pour favoriser l'apparition du cancer (comme l'hormone féminine appelée folliculine), soit pour le freiner. Dans certains cas, le cancer pourrait être produit par un virus. Cela a pu être démontré rigoureusement chez un pe-tit nombre d'animaux : poules, lapins, souris, etc.

Quant à l'intervention possible d'un microbe ou d'un virus dans le cancer humain, c'est là une question brûlante qui retient l'attention de plusieurs cancérologues émi-nents, mais qui ne semble pas cependant avoir trouvé de solution. La thèse de l'apparition du cancer à la suite de petites brûlures se succédant au même endroit n'est pas clairement établie, car on n'a jamais

(1) Sans entrer dans des détails qui sortiraient du cadre de cet article, rappelons que l'on désigne par « mutation germinale » une transformation soudaine d'une cellule reproductrice, transformation qui change la structure de son stock de gènes, ce qui donne naissance à une espèce biologique nouvelle, variable ou inviable. Par opposition aux mutations germinales une sition aux mutations germinales, une « mutation somatique » affecterait les cellules reproductrices du corps.



Depuis Fr. 7400 .-Conduite intérieure quatre portes

GARAGE DU LITTORAL

J.-L. SEGESSEMANN Au début de la nouvelle route

des Falaises Neuchâtel

pu reproduire au laboratoire les mêmes effets; encore moins pro-bante est la thèse des causes mécaniques, telles que les irritations provoquées par l'arrachage répété d'une verrue ou par un dentier mal

Quoi qu'il en soit de l'origine du cancer, une chose semble à peu près bien établie : le cancer n'est pas contagieux. Sauf dans un cas particulier, le sarcome des oiseaux, l'ino-culation des produits de broyage d'un tissu cancéreux n'arrive pas à déterminer un cancer. La question de son hérédité est plus complexe. Il ne semble pas que le cancer lui-même soit héréditaire, mais il est probable que la prédisposition au cancer le soit.

Symptômes et évolution du cancer

L'une des principales caractéristiques des divers cancers est de manquer à leurs débuts de signes caractéristiques. Ils commencent, le plus souvent, d'une manière insidieuse, sans fièvre et sans la moindre douleur. C'est ce qui rend si difficile leur dépistage précoce. Cer-tains signes cependant constituent des avertissements que l'on devrait toujours vérifier sans d'ailleurs en concevoir de craintes inutiles, car très souvent la vérification révélera qu'il s'agissait d'une fausse alarme : grosseurs ou petites tumeurs indolores, telles que verrues ou grains de beauté se modifiant rapidement, hémorragies, même indolores (en particulier dans le cancer du rectum), enrouement persistant, troudigestifs tenaces, constipation opiniêtre, anémie, amaigrissement, blanchissement ou jaunissement du teint, etc.

Encore une fois, de tels symptô-mes n'ont en soi rien d'alarmant et ne justifient en aucune manière une cancérophobie qui gâche bien inutilement l'existence de ceux qui en sont atteints et de leurs proches. Ils nous avertissent simplement qu'il vaut la peine de consulter un médecin qui prendra l'initiative de procéder à des vérifications et d'orien-ter éventuellement son consultant vers un médecin spécialisé ou un centre anticancéreux. L'une des vérifications les plus courantes auxquelles on procede de nos jours est la biopsie, c'est-à-dire l'examen au microscope d'une parcelle du tissu suspect. Chaque fois que c'est possible aussi, or procède à un examen radiologique — c'est-à-dire aux rayons X — des organes sur lesquels plane un doute.

On ne s'aperçoit jamais trop tôt de l'existence d'un cancer. Il est essentiel de savoir qu'un cancer pris à ses débuts est de nos jours presque toujours guérissable, même dans l'état imparfait de la médecine contemporaine. Par contre, le temps perdu risque fort d'être fatal. Le cancer est une des rares maladies qui ne guérisse jamais naturellement ; il ermine toujours, brève échéance, par la mort, souvent au milieu de douleurs insupporta-

La médecine du cancer

Aussi longtemps que les origines du cancer nous resteront cachées, aussi longtemps que son traitement comportera des lacunes graves et nombreuses, la politique actuelle de défense contre ce fléau doit être essentiellement fondée sur des mesures préventives : habitudes d'hy-giène et de propreté, connaissance exacte des symptômes qui méritent d'attirer notre attention, etc. En attendant que chaque pays adopte des lois obligeant chacun de ses ressortissants à passer périodique-ment des examens, même lorsqu'il est ou lorsqu'il se croit en bonne santé, l'éducation du grand public doit être poussée de manière à permettre un diagnostic aussi précoce que possible.

la médecine du cancer est, hélas! loin d'avoir dit son dernier mot, elle est cependant armée, dès maintenant, d'un nombre apprécia-ble de traitements susceptibles de réussite dans le cas de certains cancers et surtout lorsque ces cancers sont pris dès leur début. Cet arsenal des traitements du cancer est déjà très varié, et son champ d'ac-

tion s'élargit d'année en année. En premier lieu, citons l'opération chirurgicale, c'est-à-dire l'enlèvement de la tumeur; parfois, hé-las! nous l'avons dit, ce traitement est impuissant à empêcher la tumeur de repousser (1), mais il est d'au-tres cas où il réussit pleinement sans retour possible du cancer. La curiothérapie, ou traitement aux rayons gamma, émis par le radium ou par certains isotopes radioactifs (cobalt 60, phosphore 32, iode 131, or 198, etc...) ainsi que la roentgenthérapie, ou irradiation par des rayons X, arrivent souvent à enrayer le mal de manière décisive. Citons encore l'électro-coagulation et l'hormonothérapie qui permet parfois des rémissions absolument spectaculaires. Des résultats sinon définitifs, du moins très encourageants, été obtenus récemment par la chimiothérapie; ils ouvent la porte à de grands espoirs et suggèrent des études de plus en plus nombreuses, de grands crédits, un important ma-

(1) C'est pourquoi on ajoute parfois au traitement chirurgical un super-Tél. 5 26 38 l nettoyage par rayonnement.

Le souvenir de Carlo Boller demeure!



vient d'inaugurer, au cimetière Clarens, ce magnifique monument, dont la simplicité correspond à celle du regretté musicien. Taillé dans la pierre d'Arvel, il est l'œuvre de MM. Paul Baumann (sculpteur) et Ernest Plaschy (marbrier).

LA VIE NATIONALE

Un Neuchâtelois consul de Suisse à Annecy

tériel et l'emploi d'un personnel

convient de mettre en œuvre, seuls des médecins diplômés, sont quali-

fiés pour en décider l'adoption. Il est

essentiel de rejeter tous les autres traitements proposés — avec une apparence de sérieux qui peut trou-

bler le malade ou ses proches -

par des illuminés ou par des impos-

teurs. C'est le cas non seulement

des passes magnétiques, des incan-

tations et des fluides, mais aussi de

tous les remèdes homéopathiques ou

naluristes. Il n'existe, à l'heure ac-tuelle, aucun sérum et aucun vaccin

capable de lutter, si peu que ce soit, contre le cancer. Toutes les attes-

tations qui sont produites pour im-

pressionner les cancéreux sont sans aucune valeur. N'oublions pas que dans le cancer plus que dans toute

autre maladie, le charlatanisme est

fatal, parce qu'il retarde le recours

à la médecine qualifiée et peut trans-

former un cancer, curable à ses dé-buts, en une maladie irrévocable-

François LE LIONNAIS.

ment mortelle.

Quel que soit le traitement qu'il

hautement spécialisé.



Comme nous l'avons annoncé samedi, M. Henri Zoller, de Neuchâtel, a été nommé par le Conseil fédéral en qualité de consul de Suisse à Annecy.

Les travaux de la Société suisse de radiodiffusion

Vers une augmentation de 4 ou 5 francs de la taxe radiophonique

La Société suisse de radiodiffusion a tenu sa 18me assemblée générale samedi à Berne. M. Marcel Bezençon, directeur général, parlant de la télévision, s'est posé la question de savoir comment il convenait de la financer. Il faudra examiner, dit-il notamment, si la radio sonore aidera financièrement la radio visuelle.

Après cet exposé, M. Rothen, prési Après cet exposé, M. Rothen, president central, a annoncé que le Conseil fédéral avait l'intention de présenter jusqu'au printemps prochain, un message sur la télévision suisse. Jusque-là, la S.S.R. devra prendre une décision. Il n'est plus possible d'éviter une augmentation de la taxe de concession. Il est question de quatre ou cinq francs.

Des critiques

Une discussion s'est engagée, dont la télévision a fait tous les frais. Huit des dix délégués qui s'exprimaient n'ont pas fait mystère de leur répugnance à admettre que la radio puisse pâtir si peu que ce soit de l'intrusion du nouveau moyen d'amusement.

La réplique de M. Bezençon a brève et a consisté, pour l'essentiel, à dire que la Société suisse de radiodif-fusion pourrait encore parfaitement refuser, en décembre, de s'occuper plus longtemps de la télévision. Mais il es-time qu'il faut avoir le courage d'as-sumer des missions impopulaires.

En attendant, l'assemblée, à l'unani-mité, a chargé les dirigeants de la ramite, a charge les dirigeants de la radio de mettre sur pied le plan d'ensemble sur lequel les sociétés régionales fixeront leur avis cet hiver, donnant ainsi la base nécessaire au message que le Conseil fédéral pense
adresser aux Chambres, au printemps
1955, sur le problème de l'institution
d'une télévision suisse à titre définitif d'une télévision suisse à titre définitif.

Les catholiquesconservateurs demanderont la suppression des articles constitutionnels d'exception religieuse

BERNE, 29. — Le groupe catholique conservateur de l'Assemblée fédérale a décidé, dans sa séance du 22 juin, de présenter au Conseil des Etats une motion en vue de la suppression des articles d'exception confessionnelle contenus dans la constitution fédérale.

La motion, qui a été présentée le 24 juin par le groupe de ce parti au Conseil des Etats, est ainsi rédigée: La constitution fédérale contient des

La constitution fédérale contient des prescriptions qui sont en opposition avec les principes de liberté de la démocratie suisse et qui créent un droit d'exception. Les articles 51 et 52 de la constitution fédérale en particulier doivent être considérés comme un droit d'exception injustifié. En conséquence, le Conseil fédéral est invité à présenter un rapport en vue d'une revision partielle de la constitution, dans le but de supprimer les articles 51 et 52.

Il s'agit en l'occurrence des disposi-tions constitutionnelles dirigées con-tre l'Ordre des jésuites et contre la création ou le rétablissement de cou-vents d'ordres religieux interdits.

La Fête fédérale de chant à Saint-Gall

M. Rodolphe Rubattel a dit la nécessité de conserver nos traditions

SAINT-GALL, 29. — Dimanche, à Saint-Gall, à eu lieu la Fête fédérale de chant. Le matin, les concours se sont déroulés.

Après l'ouverture du concert donné par l'Orchestre municipal de Saint-Gall, M. Rubattel, président de la Confédération, président d'honneur de la Fête fédérale de chant, venu à Saint-Gall avec M. Kobelt, conseiller fédéral, a pris la parole. Il a notamment déclaré aux chan-

teurs :

Sur le coin de terre béni qui nous fut donné, vous êtes la figure même et l'ex-pression de traditions qu'il faut garder et fortifier, parce qu'un peuple sans tra-ditions est comme une girouette qui tourne à tous les vents, une chose inerte dont se Jouent les éléments.

Une fabrique suisse de ciment encerclée par des tanks en Egypte

LE CAIRE, 29 (Reuter). — Des tanks de l'armée égyptienne et des voitures blindées ont encerclé, vendredi, une fablindees ont encercie, vendredt, une ta-brique suisse de ciment à Turah, près du Caire, après que des ouvriers égyptiens en grève eurent envahi les bureaux d'administration et endommagé les installations. Ils demandaient des augmentations de salaires et de meil-leures conditions de travail — les grèves sont pourtant interdites en Egypte sons le nouveau régime. sous le nouveau régime,

L'armée est intervenue à la demande du chargé d'affaires de Suisse au Caire, annonce-t-on de source compétente nnonce-t-on de source competente. Des officiers de renseignements de l'ar-mée et des officiers de police ont ar-rêté un certain nombre de meneurs et de manifestants, qui sont actuellement

La guerre au Guatemala selon un spécialiste français des questions sud-américaines

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Terres, maisons et hommes tout est à la « United Fruit »

» La « Frutera », comme on dit là-bas, a été créée en 1899, à Boston. Elle compte parmi ses action-naires et ses dirigeants les représentants les plus éminents du capitalisme de la Nouvelle-Angleterre. Elle possède — selon ses propres rapports en assemblée générale plus de 250,000 hectares en Amérique centrale, une flotte de 68 navires (la White Fleet), les chemins de fer de l'Amérique centrale (I.R. C.A.), des ports et de aéroports, des stations de radio, des magasins de détail, des maisons et propriétés évaluées à 46 millions de dollars, du bétail pour 4 millions de dollars et, « last but not least », des politiciens et des militaires à ses ordres dans toute cette partie du continent.

» Elle est entrée au Guatemala dès 1901 par un accord conclu avec Estrada Cabrera (...) Elle a très rapidement éliminé de la riche vallée du Motagua tous les paysans indépendants et jusqu'aux villages indigènes: là, tout est à la « United Fruit », terres, maisons et hommes. (...) Sa filiale, la C.A.C. (Compagnie agricole guatémaltèque), contrôle la côte Pacifique comme la «Frutera» contrôle la côte Atlantique. Les chemins de fer qui lui appartiennent fournissent les plus mauvais services aux tarifs les plus élevés du monde, sauf toutefois pour le transport des bananes, assuré à un tarif égal au 3% du

Le gouvernement n'était rien Il a voulu être quelque chose

» C'est un véritable empire que la «Frutera» s'est taillé au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua. Grâce à des gouvernements dociles devant elle, elle a obtenu des concessions exorbitantes et les contrats qui font d'elle un Etat dans l'Etat. Un des derniers décrets d'Ubico avant sa chute, signé le 27 avril 1944, relève de toute responsabilité pénale les propriétaires de terres ou leurs représentants qui tuent sur leur domaine quiconque y a pénétré sans autorisation.

» Face à des millions de dollars (66 millions de gain net en 1950), à des centaines de milliers d'hectares, des ports et à des chemins de fer, au pouvoir de l'étranger, le gouvernement du Guatemala n'est rien. Il a voulu être quelque chose : d'où le drame.

» D'après le dernier recensement, 75,8 % de la population marche sans souliers et 72 % ne sait ni lire ni écrire. Le salaire moyen de l'ouvrier agricole est évalué à 26 centavos par jour, et le Guatemala est un pays cher. La misère règne en maîtresse sur ce magnifique pays qui fut jadis un des foyers de civilisation du continent. C'est pour porter remède à cette misère, dont la profondeur ne peut même pas être imaginée par qui ne l'a pas connue, que les gouvernements Arévalo et Arbenz qui ont succèdé à la dictature se sont efforcés de réaliser la réforme agraire. La loi de juin 1952 prévoit le morcellement des « latifundia » et d'abord, cela se conçoit, des terres laissées sans culture. C'est ainsi qu'a été prononcée l'expropriation contre indemnité de 83,000 hectares que la «Frutera» détenait sans les cultiver, les réservant pour des plantations futures, alors que des milliers de paysans pouvaient, sur ces domaines, accéder à la propriété privée...

» Les Mexicains ont eu la chance d'accomplir avant Lénine l'essentiel de leur tâche révolutionnaire: on n'a donc pas pu les accuser de communisme. Tel n'est pas le cas des Guatémaltèques. Il est pourtant évident qu'il ne s'agit, dans toute cette sanglante affaire, que des inté-rêts de la «United Fruit», décidée à empêcher par la force des armes l'application d'une loi qui vise à supprimer les conditions féodales abolies dans les pays démocratiques depuis plus d'un siècle.

Le vainqueur de la guerre: le parti communiste...

» Les communistes n'ont jamais été au Guatemala qu'une minorité infime et purement urbaine. En collant imprudemment l'étiquette communiste sur la réforme agraire et sur une action gouvernementale du type nationaliste (Arbenz ferait chez nous figure de radical jacobin), les Nord-Américains font au communisme un merveilleux cadeau. S'ils échouent, le parti communiste guatémaltèque, hier insignifiant, apparaîtra comme en vainqueur. S'ils triomphent pour l'instant, ils auront persuadé les paysans de l'Amérique centrale que le communisme, c'est ce qu'on fait pour leur bien. Cette leçon ne sera pas oubliée. Si le Kremlin a le sens de la gratitude, un télégramme de remerciement à la « United Fruit » me paraît s'im-poser », conclut M. Jacques Sous-

LES SPORTS

GYMNASTIQUE (

La Suisse en tête aux championnais du monde

Les championnats ont débuté lundi matin à Rome, par les exercices im-posés aux nations faisant partie du grfoupe I, comprenant les Suisses. Après une lutte sévère avec les Japonais, les Suisses sont en tête du classement provisoire: 1. Suisse, 33,65; 2. Japon, 333,60. 3. Tchécoslovaquie, 328,35; 4. Pologne, 303; 5. Yougoslavie, 297,25; 6. Danemark,

Résultats individuels des Suisses:
Joseph Stalder, 56,20; Jack Gunthard,
55,90; Hans Schwarzentruber, 55,75;
Hans Eugster, 55,25; Jean Tschabold,
55,05; Oswald Buhler, 54,50; Hans
Brundler, 53,35; Melchior Thalmann,
52,85

Les tirs de l'Abbaye aux Bayards

(c) Elle a eu lieu samedi et fut favorisée par le beau temps. Le même jour, les deux prix du Grand Bayard et du Petit Bayard exécutaient leurs tirs. La participation fut bonne puis-que 57 tireurs s'y étaient donné ren-dez-vous et 1545 cartouches furent

brûlées. Voici le résultat : Abbaye - Cible société. — 1ère passe: 1. Maurice Chédel, 55 points; 2. Louis Lambert, 54. — 2me passe: 1. Hermann Otz, 57; 2. Paul Jeanjaquet 56.

Cible Progrès-Bonheur: 1. Paul Jean-jaquet, 844; 2. Hermann Otz, 864; 3. Fritz Jeanneret, 857. Cible Bayards: Bernard Stauffer, 456; 2. Louis Lambert, 447; 3. Maurice Raboud, 442.

Cible montagnarde: 1. Maurice Raboud, 54; 2. Fritz Jeanneret, 47; 3. Pierre Fauguel, 46.

Prix du Petit Bayard : (une seule passe de 4 coups), 1. Jacques Guye, 103; 2. Pierre Chédel, 102; 3. Marcel Gindraux, 102.

Prix du Gand Bayard. — lère passe:
1. Paul Rosselet, 48; 2. Willy Rosselet,
45; 3. Arnold Reymond, 44. — 2me passe: 1. Paul Rosselet, 50; 2. Pierre Ro selet, 44; 3. John Reymond, 43.

CYCLISME Au Vélo-club de la Côte

(sp) Dimanche s'est couru à Peseux le prix Horex 1954, qui rassemblait au départ 70 coureurs cyclistes amateurs B. Le parcours, long de 145 km., comportait cinq fois le trajet Peseux - Montmollin - Cernier - Dombresson - Valangin - Peseux. Très bien organisée par le Vélo-club de la Côte, la course a été très animée, bien que rendue très dure par le vent; 23 coureurs seulement ont terminé dans les délais, ce qui montre par le vent; 23 coureurs seulement ont terminé dans les délais, ce qui montre la sérieuse élimination qui s'est opérée tout au long du parcours. Après une échappée solitaire d'un coureur pendant deux tours, la quatrième montée de la côte de Montmollin a été le juge, et cinq hommes se sont enfuis. Puis le peloton de tête perdit deux hommes, tandis que dans la dernière boucle le jeune Jurassien Beuchat prenaît le meilleur et terminaît détaché à Peseux. Signalons la belle course du Neuchâtelois J.-P. Liechti, de la Coudre.

Voici les résultats:

Voici les résultats:

Voici les résultats:

1. Gilbert Beuchat, Undervelier, 4 h. 36'55"; 2. Ernest Camus, Zurich, 4 h. 42'03"; 3. Jean-Pierre Liechti, Neuchâtel, 4 h. 43'; 4. Georges Genoud, Châtel-Saint-Denis, 4 h. 47'01"; 5. Egon Häusler, Bâle, 4 h. 50'43"; 6. Werner Frey, Schötz (Lu.) 4 h. 51'; 7. Gilbert Leclerc, Fulenbach; 8. René Camus, Berne; 9. Charles Gerber, Berne; 10. Maurice Gavillet, Monthey; 12. Gilbert Wuilleumier, Fleurier; 16. Marcel Scherz, le Locle; 17. Jean-Louis Gonella, Colombier; 18. Ch.-Eric Calame, le Locle; 19. Alfredo Martinig, Peseux. Vingt-trois coureurs sont arrivés dans les délais.

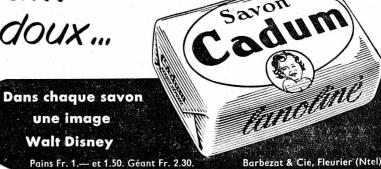


le savon Cadum est plus doux...

car il contient de la

LANOLINE*

*La Lanoline est le seul corps gras naturel assimilable par la peau. La Lanoline nourrit l'épiderme et garde la peau douce et veloutée.

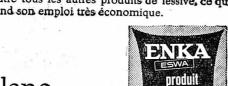


Aïe! - j'ai oublié l'Enka!

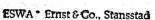
Lorsque, à lui seul le produit de lessive que vous avez choisi ne fait pas disparaître les taches, ne soyez pas surprise, Madame, ni décue! Taches et saleté sont en effet deux choses très différentes. La crasse se dépose sur les fibres du tissu, et votre produit de lessive fait tout ce que vous pouvez en attendre s'il l'enlève sans dommage pour le linge. Le vin, les jus de fruits, le café, etc. imprègnent au contraire les fibres et y déposent leurs pigments, qui souvent mê-

me s'y fixent à la faveur d'une réaction chimique. C'est donc à la chimie qu'il faut recourir pour dissoudre les taches. Vous obtiendrez un linge propre et immaculé en ajoutant à un bon produit de lessive un produit à détacher et à blanchir facile à doser, qui ne risque pas d'abîmer le linge.

Important: Stabilisé par un nouveau procede. Enka agit sans attaquer les tissus. Il renforce en outre tous les autres produits de lessive, ce qui rend son emploi très économique.



Pour chaque lessive de blanc un peud' ENKA

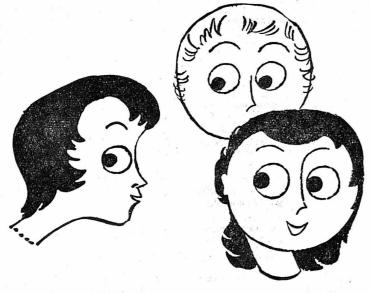


détacher et à **AUTOMOBILISTES ATTENTION!**

Pour votre sécurité et celle d'autrui faites poser sur votre voiture un phare supplémentaire «Etienne» pour les croisements,

SENSATIONNEL!

qui supprime le «trou noir» que chacun appréhende. Demander une démonstration sans engagement à A. LUGON - Garage de la Balance, rue du Pommier - Neuchâtel Phare «Etienne» autorisé par le département fédéral de justice et police



On se le dit...

...le nouveau Bouillon gras extra Maggi est différent du bouillon gras connu jusqu'à maintenant: son fameux bouquet de légumes, découvert par Maggi avec le concours de plusieurs centaines de ménagères suisses, en fait l'égal du meilleur bouillon fait

C'est pourquoi les maîtresses de maison demandent de plus en plus le nouveau



2 AMEUBLEMENTS A « PRIX ATOMIQUE »

neuf de fabrique, comprenant :

1 buffet de service en noyer 1 table à rallonges assortie 6 chaises rembourrées

1 chambre à coucher en bouleau doré comprenant: 2 lits jumeaux, 2 tables de nuit, 1 colffeuse, 1 armoire 3 por-tes, 2 sommiers à têtes réglables, 2 protège-matelas, 2 matelas

les 2 chambres complètes Fr. 2600.-

Même composition que le No 1, mais avec buffet de service ou chambre à coucher plus riche

les 2 chambres complètes Fr. 2980.-

Livraison et installation franco domicile avec garantie de 10 ans. Fiancés et amateurs de beaux meubles, fixez aujourd'hui encore un rendez-vous; nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux.

AMEUBLEMENTS ODAC FANTI & Cie - Couvet

Tél. (038) 9 22 21 ou 9 23 70



L'ARMOIRE DE GRANDE CLASSE

Construction élégante, pratique et robuste

Son compresseur est un chef-d'œuvre de sécurité, il assure à l'armoire un fonc-tionnement absolument silencieux, exempt de toute vi-bration. C'est le fri-go rêvé pour les go rêvé pour les grands ménages, pen-dons et restaurants.

200 litres Fr. 1490.ou en abonnement des 70 fr. par mois. Garantie de 5 ans. Renseignements

Contenance



A vendre une moto « PUCH »

250 cmc., en bon état, taxes et assurances payées. — S'adresser au garage Stauffer, qual garage Stauffer, quai Jeanrenaud, Serrières.

en circulation

... et, depuis que le nouveau modèle a été lancé la demande croit sans

BON E à envoyer sous nveloppe affranchie l'adresse ci-dessous.

Veuillez me faire parvenir une documentotion concernant LE NOUVEAU MODÈLE

PRÉNOM : . RUE : VILLE : 4

H. VUILLIOMENET Poudrières 29 NEUCHATEL

A vendre un

mât « Marconi » complet; une collection

l'Illustration

de mer frais et filets LEHNHERR

Frères Tél. 5 30 92 On porte à domicile et nous expédions au dehors.

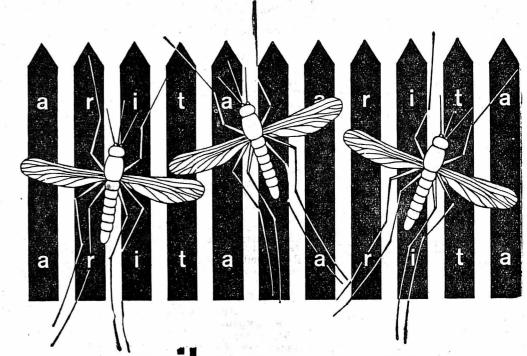
Un saucisson... Goûtez ceux de la

Boucherie-Charcuterie GUTMANN

1914 - 1918 Adresser offres écrites à T.F. 966 au bureau de la Feuille d'avis. Avenue du 1er-Mars

Binaca SA., Bâle





arita dit: Halte-là!

Arita éloigne les insectes importuns; de plus, il est frès agréable à l'emploi, car son parfum est discret. Arita ne provoque pas de tension de la peau et pénètre immédiatement, profondément. Il agit aussi par dessus les antisolaires. Mais avant tout:

Avec des chèques-images silval

protège efficacement des piqures d'insectes!

Arrivage de divers **HUILES DE CHAUFFAGE**



SCHREYER

COMBUSTIBLES Du Peyrou 3

ge du Neubourg, phone 51243. A vendre une

Marcelle Rémy.

tente de camping et un

pousse-pousse-

OCCASIONS

Salle à manger, ber-

ceaux, commodes, lava-bos, tables, canapés, fau-

teuils, chaises, glaces, duvets, oreillers, cuisi-nières à gaz, pousse-

nières à gaz, pousse-pousse, divans.

-poussette. — Demander l'adresse du No 44 au bureau de la Feuille d'avis.



PHILCO

MODÈLE 732

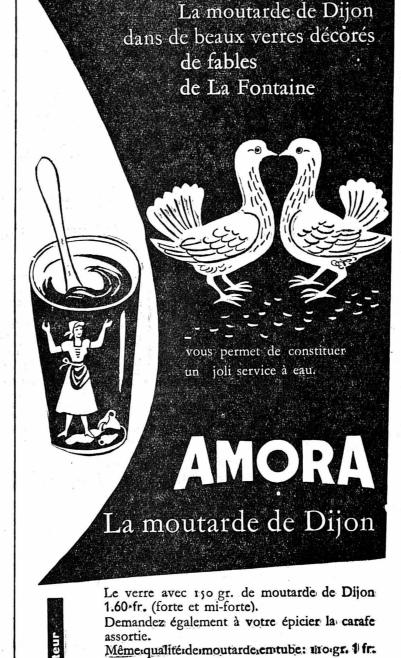
CONTENANCE 200 L

N'achetez que le meilleur des réfrigérateurs: un PHILCO. Dans des années vous direz encore: «Acheter de la qualité n'était pas peine perdue!» **GARANTIE 5 ANS** PRIX FR. 1490 .--

8 types différents de 200 à 340 litres. Location sur demande (avec mise en compte intégrale en cas d'achat).

Prospectus et liste des dépositaires par:

DIETHELM & CIE.SA., ZÜRICH Talstrasse 15, Tel. (051) 25 55 50



L. C.H.I.R.A.T S. A. Carouge





MORRIS MINOR

modèle 1953; soupapes en tête (moteur modele 1955; soupapes en tele (moteur Austin), limousine, quatre portes, grise, intérieur de cuir, 29,000 km. Garantie.

AGENCE « PEUGEOT », NEUCHATEL AGENCE (AU Littoral Tél. 5 26 38

SABEL

Le piano suisse avan-tageux, seulement . Fr. 2575.-

AU MENESTREL

Notre fer à repasser

de luxe

réglable - automatique - léger

(poids 1 kg. 200)

an prix avantageux de

Fœtisch frères S. A.

Serv. N. & J.

Nouveau

EFFENDI ... avec le cercle jaune, un luxe, que vous pouvez vous accorder chaque jour! Un mélange remarquable de tabacs d'Orient purs et fins, d'un arôme léger, corsé et doux, contenant moins de nicotine. Avec filtre/sans filtre. Le filtre spécial laisse à la cigarette tout son arôme. 20/-.95

Brevets d'invention

W. L. BLANC ing.-conseil

11, Place du Molard Genève - Tél 5 68 50

TÉLÉVISION écran 40×50 , images d'une clarté 100 %, mercredi 30, 17 h. 55, demifinale, vendredi 2 fuillet 17 h. 30, course équestre à Siena, samedi 3, cou-pe du monde, 17 h., pour les 3me et 4me places, dimanche 4, à 16 h., finale.

Hôtel de la Paix Cernier Tél. 7 11 43 Prière d'arriver assez tôt pour les places

DU THÉÂTRE

CAFÉ

Restaurant:

Un plat bien présenté Une cave assortie Un service

de 1er ordre plaisent toujours au gourmet ou gastronome

qui se rendra de préférence au RESTAURANT 1er étage

On cherche une

FAMILLE

parlant le français, dispo-sée à accueillir une jeune Allemande de 14 ans pen-dant le mois d'août, éventuellement possibilité d'échange. Entretien personnel avec parents mi-juillet. — Adresser offres écrites à R. P. 36 au bu-reau de la Feuille d'avis.

STOPPAGE D'ART

Réparations de vêtements



Gares de Neuchâtel et Fleurier

DIMANCHE 4 JUILLET 1954

ZERMATT - GORNERGRAT

Dès Neuchâtel Fr. 76 .--, dès Fleurier Fr. 79.y compris la pension complète à Zermatt

nombre de places limité

dans toutes les gares

MADEMOISELLE

Charlotte Jeanneret

599999999999

Lingerie sur mesure. Fine et ordinaire Dames et messieurs

Entreprise de trousseaux - Incrustations Jours à la main - Transformations Charmettes 61. Neuchâtel - Tél. 8 25 96

potager à gaz

« Le Rêve », quatre feux. En parfait état. S'adres-ser : Liserons 2, ler éta-

Fête de la jeunesse

A vendre une robe pure soie jaume pour fil-lette de 10 à 12 ans, ainsi que manteau de pluie et autres en par-fait état. Tél. 5 42 28.

tente de camping

Wico, trois places, double toit, avant-toit, absible toit, avant-toit, abside avant, taips de sol cousú, deux matelas pneumatiques M 5, ainsi que du matériel divers de camping, le tout à l'état de neuf. A. Hofmann, Gabriel 38, Peseux. Tél. 8 17 24.

Menuiserie

à remettre pour cause de maladie, avec machines et outillage. Adresser of-fres écrites à V. Z. 47 au burreau de la Feuille d'avis.



Rue du Sevon 5 bis, Neuchâtel, tél. 5 22 40



Train spécial - Un voyage encore inédit.

GRAND VOYAGE SURPRISE

Dès Neuchâtel Fr. 31 .--, dès Fleurier Fr. 33 .-

SAMEDI et DIMANCHE 10 et 11 juillet

Pour les deux voyages

Programmes détaillés et inscriptions

La Rochelle - Bordeaux - Toulouse

25 - 31 juillet et 10 - 16 octobre Voyage du plus haut intérêt, en autocar pullman confortable. Poitiers, joyau de l'archéologie, les marais Poitevins enchanteurs, la Rochelle, centre historique, Rochefort, Marennes (huîtres), Royan, la forêt sauvage des « Landes », Arcachon, Pyla, la plus élevée des dunes de sable d'Europe, les vignobles « entre deux mers », Agen, Moissac, Carcassonne (forteresse du moyen âge), Nimes Avignon etc. Prix forfaitaire 330 fr Nimes, Avignon, etc. Prix forfaitaire, 330 fr. Demandez sans frais le programme détaillé alnsi que la brochure annuelle richement illustrée, qui, avec plus de 200 voyages, satisfera les désirs de voyage de chacun.



ERNEST MARTI S.A. KALLNACH (Berne) tél. (032) 82405



LUZERN-JURA, LUGANO

près de la gare Maison très soignée. belles chambres avec eau courante, très bonne cuisine. Jardin, terrasse, garage, prix modérés. Propriétaire: F. Abbà. garage, prix modérés.

THEATRE DE NEUCHATEL

Vu le grand succès remporté par

Les saisons fleuries

et à la demande générale le spectacle sera donné une dernière fois

ieudi 1^{er} iuillet à 20 h. 15

Location: Agence Strübin Librairie Reymond. Tél. 54466

Cafe-restaurant des Halles

Pour tous les goûts... Pour toutes les bourses...



NEUCHATEL GRANDE PROMENADE FAUBOURG DU LAC 25 Nous sommes spécialement installés

pour le nettoyage chimique soigné et rapide des vêtements.

PLISSAGE - TEINTURE - STOPPAGE **IMPERMÉABILISATION**

A. Litty

direction M. Jeanneret.

typique argentin.

Service à domicile.

Fête cantonale neuchâteloise

des accordéonistes

Boudry, les 2, 3 et 4 juillet 1954

Concerts - Attractions - Concours

Jeux - Cantine - Bar

Samedi dès 20 h. 15 l'orchestre argentin JOSÉ

Dimanche dès 9 h. CONCOURS - CONCERTS

Samedi et dimanche GRANDS BALS avec le célèbre orchestre de la radio JOSE BARIOS et

GRANDE HALLE DE FÊTE 1000 places

PARC ILLUMINE

La fête aura lieu par n'importe quel temps

Trams et autobus spéciaux à la fin du bal

Aucun revendeur n'est toléré

pour Neuchâtel et Gorgier

ses gauchos (7 musiciens) dans son répertoire

CORTEGE (13 h. 30) 15 sociétés.

ATTRACTION avec COUKS, le Robert LAMOU-REUX neuchâtelois, le Club d'accordéons chromatique ELITE de Neuchâtel, direction

BARIOS et ses gauchos, la Société des accor-déonistes de Neuchâtel avec son électronium,

A l'occasion de la Journée coopérative mondiale

CROISIERE COOP l'Ile de Saint-Pierre

Prix: aller et retour adultes Fr. 2.50 enfants Fr. 1.-

Bateau «Neuchâtel» décoré — Danse à bord

PIQUE-NIQUE A L'ILE DE SAINT-PIERRE

Dîner dans les salons et sur le pont du bateau Jeux pour adultes et jeux gratuits pour enfants

Programme détaillé et billets en vente dans tous nos magasins et au bureau, Sablons 39

Société coopérative de OIDSOIDDIDE ATÍOID

GRANDE SALLE DE LA ROTONDE Réparations, montage,

vos tapis de Perse ou vos tapis de Perse ou mécaniques sont réparés vite et bien par Georges Cavin, ruelle de l'Immo-bilière 5. Tél 54948.

Atelier : 2me étage Rue de l'Hôpital 11 Samedi, le 3 juillet 1954, 20.30 - 02.00 Déchirés, troués, Dimanche, le 4 juillet 1954, 20.30 - 24.00 mités, salis

avec le fameux orchestre bâlois

LOTERIE DES AMIS DES ARTS

Sortis gagnants les numéros suivants : 482 537 40 618 483 350 22 479 455 504 718 523 522 108 521 605 525 451 586 687 665 114 462 360 351 23 566 390 240 693 551 371 432 474 703 228 27 380 622 328 293 405 326 254 441 501 337 417 331 292 132 717 485 81 269 677 168 241 226 416 410 513 424 425 663 187 610 420 190 581 682 453 646 621 205 217 206 465 193 696 32 559 192 565 77 2 125 199 155.



« VITA»

Compagnie d'assurances sur la vie

Agence générale de Neuchâtel : von Kaenel, rue de l'Hôpital 9 Tél. (038) 5 19 22

MACHINE A LAVER «GALLAY»

La démonstratrice vous présentera la nouvelle petite machine en

démonstration mercredi après-midi dès 14 h. 30

à notre nouveau magasin

Rue du Sevon 10



entre-sol (ascenseur)



Maturité fédérale Ecoles polytechniques Baccalauréat français Technicums

Sténo-dactylographe Secrétaire-comptable Baccalauréat commercial es préparatoires des l'âge de 16 ans

Cours spéciaux de langues

LAUSANNE

ÉMISSION D'UN

Emprunt 33/4% Draize S.A. NEUCHÂTEL

de 1954, de Fr. 150,000.-

destiné à augmenter les disponibilités de la société.

MODALITÉS DE L'EMPRUNT : Intérêt 3 % %, coupons semestriels aux 1er janvier et 1er juillet. Durée de l'emprunt : 15 ans, avec faculté pour la débitrice d'anticiper le remboursement à partir de la 6^{me} année, en totalité ou en partie. Titres de Fr. 1.000.- nominal, au porteur. La cotation de l'emprunt sera demandée à la bourse de Neuchâtel.

PRIX D'ÉMISSION: 100% + 0.60% demi-timbre fédéral sur les obligations = 100.60 %.

LES SOUSCRIPTIONS CONTRE ESPÈCES SONT RECUES DU 24 JUIN AU 2 JUILLET 1954, A MIDI

au Siège de notre société et par la Société de Banque Suisse, à Neuchâtel, où on peut se procurer le prospectus détaillé et des bulletins de souscription.

dès aujourd'hui à 15 h. Pour 3 soirs à 20 h. 30 l'extraordinaire histoire de Pougatchoff le rebelle d'après la célèbre nouvelle de

POUCHKINE

AMEDEO NAZZARI

L DILIAN

V. GASSMAN

A. NINCHI

VERSION FRANCAISE

PALPITANT, Comme les blancs BOULEVERSANT, LE BANDIT SENSATIONNEL COMME ROME, OUVERTE

qui vous tient haletant!

CHRONIQUE RÉGIONALE

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE DE PRESSE AU CHATEAU

Le Conseil d'Etat explique pourquoi il ne préconise qu'une petite révision de la loi sur les contributions directes

De nouvelles mesures pour la reconstitution du vignoble et la création d'un office de propagande des vins de Neuchâtel

La conférence de presse qui s'est tenue hier au Château a donné l'occasion aux conseillers d'Etat Jean-Louis Barrelet et Edmond Guinand de commenter deux importants projets soumis au Grand Conseil.

Reconstitution du vignoble et office de propagande

Le chef du département de l'agricul-ture a expliqué pourquoi le Conseil d'Etat venait de soumettre au parle-ment un projet de décret relatif à la reconstitution du vignoble et à la créa-tion d'un office de propagande. Il s'agit sur le premier point, d'adapter la légis-lation cantonale actuelle aux exigences du statut du vin entré en vigueur le 1er janvier 1954, ce statut fédéral dont nous avons déjà longuement entretenu nos

BOURSE (COURS DE CLÔTURE)

Bourse de Neuchâtel

ACTIONS	28 juin	29 juin
Banque Nationale	840.— d	840.— d
Crédit Fonc. Neuchât.	725.— d	725 d
La Neuchâteloise as. g.	1300.— d	1300 d
Ap. Gardy, Neuchâtel	248.— d	250- d
Câbles élec. Cortaillod	9200 d	9500.—
Câb. et Tréf. Cossonay	2800.— d	2800 d
Chaux et cim. Suis. r.	1800.— d	1800 d
Ed. Dubled & Cie S.A.	1250.— d	1275
Ciment Portland	3550.—	3500 d
Etablissem. Perrenoud	550.— d	565.—
Suchard Hol. S.A. «A»	345.— d	350 d
Tramways Neuchâtel.	540.— d	540.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 21/2 1932	105.—	104.75
Etat Neuchât. 3½ 1945	104 d	103.75 d

Etat Neuchât.	21/2 1932	105.—	104.75
Etat Neuchât.	31/2 1945	104 d	103.75
Etat Neuchât.	31/2 1949	104 d	103.75
Com. Neuch.	31/4 1947	102.50 d	102.50
Com. Neuch.	3% 1951	102.— d	102 0
Chde-Fonds	4% 1931	103 d	103
Le Locle	31/2 1947	102.— d	102.—
Câb. Cortail.	4% 1948	104.— d	104.50
Forc. m. Chât.	31/4 1951	103.— d	103
Elec. Neuchât.	3% 1951	102.50 d	102.50
Tram, Neuch.		102.50 d	102.50
Chocol, Klaus	314 1938	102.50 d	102
Paillard S. A.		102.— d	102 0
Suchard Hold.		102.50 d	102.50
Tabacs NSer.	31/2 1950	102.— d	102

Taux d'escompte Banque Nationale 11/2%

ZURICH	Cours	an
OBLIGATIONS	28 juin	29 juin
B4% Fédéral 1941		
o 4 % reuer 1940. HVIII	105 1/2	105 1/2
8% Fédéral 1949	105 1/4	105 1/4
8% C.F.F. 1903, dif		102 3/4
8% C.F.F. 1938	103.—	103.—
ACTIONS		
Un. Banques Suisses.	1318 d	1316.—
Société Banque Suisse		
Crédit Suisse	1179.—	1140.— 1185.—
Electro Watt		1398
Interhandel		1670.—
Motor-Colombus	1005.—	1006.—
S.A.E.G., série 1	73 1/2	73 16
Italo-Suisse, priv		73 ½ 267.—
Réassurances, Zurich	8810.—	8820.—
Winterthour Accid.	6700	6750.—
Zurich Accidents	9770 d	9770.—
Aar et Tessin	1300.— d	1300.—
Saurer	1060.—	1060.—
Aluminium	2440.—	2435.—
Bally	928.—	920.— d
Brown Boveri	1445.—	1470.—
Fischer	1195.—	1200.—
Lonza	1025.—	1025.—
Nestlé Alimentana	1672.—	1680.—
Sulzer	2215.—	2220.—
Baltimore	103.—	102.—
Pennsylvania	68 1/4	68 1/4
Italo-Argentina Royal Dutch Cy	28 1/4	28.—
Royal Dutch Cy	596.—	593.—
Sodec	37 1/4	37.— d
Standard Oll	371.—	370 1/2
Du Pont de Nemours	552.—	628.—
General Electric	205.—	208.—
General Motors	309 1/2	313.—
International Nickel .	183 1/2	182.—
Kennecott	350.—	350.—
Montgomery Ward	274.—	275 1/2
National Distillers	75.—	75.— 59.—
Allumettes B	59 1/4	59.—

BA B	Æ	
ACTIONS		
Ciba	3495.—	3500
Schappe	720.— d	720.—
Sandoz	3425	3475
Geigy nom	3100.—	3155
Hoffmann - La Roche		
(bon de jouissance)	7230.—	7235.—
LAUSA	NNE	
ACTIONS		
D C ***		

LAUSA	NNE	
ACTIONS		
B. C. Vaudoise	875.—	875.—
Crédit Fonc. Vaudois	872.50	875.—
Romande d'Electricité	625	640
Câbleries Cossonav	2825	2835.—
Chaux et Ciments .	1800.—	1800.— d
GENT	EVE	

Amerosec							134.—	133 1/2
Aramayo			•				35.— d	35.—
Chartered							45 d	45 1/2 d
Gardy							250.—	249.—
Physique	po	or	te	u	r		425 d	426.—
Sécheron	po	or	tε	u	r		510.—	515
8. K. F					١.		265.—	266

Billets de banque étrangers

		ď	u i	29	juin	
					Achat	Vente
France .					1.151/2	1.191/2
U.S.A					4.26	4.30
Angleterre					11.75	11.95
Belgique					8.35	8.55
Hollande					111.—	113.50
Italie .					0.67	0.69 1/2
Allemagne					99.55	102.50
Autriche					16.35	16.75
Espagne					9.80	10.10
Portugal	•				14.60	15

Marché libre de l'or

Pièces s	sui	SS	es						31/34
français	es	•							31/34
anglaise	S					-			40/44
américa	in	96							89
lingots									4800 /4950
Cours									engagement,
par la	В	an	qu	е	car	ito	nal	e	neuchāteloise

MONTANA - Auberge-Refuge des Barzettes pour la jeunesse et les sportifs

Tél. (027) 5 24 25

lecteurs au moment de sa mise sur pied.

La loi cantonale de 1950 sur la reconstitution du vignoble et la mise en valeur des produits de la viticulture a institué l'obligation pour les propriétaires, de reconstituer leurs vignes conformément au plan d'aménagement du vignoble de chaque commune. L'orientation des lignées de ceps, de même que la distance entre les lignées, sont prescrites dans cette législation. La loi soumise au Grand Conseil reprend ces dispositions, les modifie et les complète en ce qui concerne la reconstitution des vignes et la clòture des biens-fonds. Elle permettra désormais à la viticulture neuchâteloise, si éprouvée par la mévente de ses produits, d'accomplir de nécessaires progrès dans la conduite des cultures.

Le projet prévoit en outre que le sub-side versé aux propriétaires pour la reconstitution de vignes sises à l'inté-rieur du périmètre viticole sera fixé, pour la zone A, à 50 centimes par mètre pour la zone A, à 50 centimes par mètre carré pour la reconstitution en cépages blancs (chasselas) et à 70 centimes pour la reconstitution en cépages rouges (pinots); pour la zone B, non subventionnée, le subside sera uniformément de 70 centimes par mètre carré. Le Conseil d'Etat propose enfin au Grand Conseil la création d'un Office de propagande des vins de Neuchâtel dont le but sera de faire connaître et de défendre les produits du vignoble:

dont le but sera de faire connaître et de défendre les produits du vignoble: raisin de table, vin et jus de raisin. Il s'agit d'intensifier la propagande en faveur des vins de Neuchâtel. Mais cette tâche ne peut plus être assurée par l'Etat. C'est pourquoi il faut la confier à un organisme indépendant, comprenant une commission représentative des diverses régions du vignoble, un bureau et un directeur compétent chargé d'étudier et de suivre les marchés, de d'étudier et de suivre les marchés, de rester en contact permanent avec la production et l'encavage et de prendre l'avis des spécialistes en publicité. Le statut de ce nouvel organisme serait semblable à celui de l'Office économi-

semblable à celui de l'Office économique cantonal.

Afin d'assurer le financement de cet Office, la contribution des propriétaires au fonds de propagande sera doublée et passera de 10 centimes à 20 centimes par are. La contribution au fonds de reconstitution du vignoble restera fixée à 30 centimes par are. à 30 centimes par are.

La revision partielle de la loi sur les contributions directes

Il appartenait à M. Edmond Guinand, chef du département des finances, de aire quelques commentaires à ce sujet.

chet du departement des finances, de faire quelques commentaires à ce sujet. Voici, en résumé, quelles sont les propositions du Conseil d'Etat:

a) Toutes les personnes morales de pure utilité publique et tous les fonds affectés à un but identique seront exonérés du payèment de l'impôt sur la fortune. Quant à l'impôt sur la fortune dû par les fonds de prévoyance créés en faveur du personnel d'une entreprise privée ou d'une collectivité de droit public, il s'élèvera à 2 pour mille, au lieu de 2,5 pour mille. De plus, il subira encore une réduction proportionnelle, conformément à la pratique en vigueur, lorsque plus de 30 % des bénéficiaires seront domiciliés hors du canton. Ces modifications auraient pour effet de diminuer de 55,000 fr. environ les rentrées fiscales de l'Etat.
b) L'impôt dû par les fondations de famille sera réduit de molitié. La diminution de recettes causée par cette mesure sera de quelque 20,000 fr.
c) L'impôt dû par les associations à but idéal sera également réduit de molitié. Il s'agit notamment des sociétés de chant, des sociétés sortives, des associa-

tié. Il s'agit notamment des sociétés de chant, des sociétés sportives, des associa-tions professionnelles, patronales et outions professionnelles, patronales et ou-vrières, des groupements s'intéressant aux arts et aux sciences, etc. La plupart d'entre elles, écrit le Conseil d'Etat, « exercent une activité qui, si elle n'est pas à proprement parler d'utilité publi-que au sens étroit du terme, n'en est pas moins soit totalement désintéressée, soit favorable à la collectivité tout en-tière».

soit favorable à la collectivité tout entière».

De plus, ces associations pourront déduire de leur fortune un montant de 30,000 fr. et de leur revenu un montant de 30,000 fr. et de leur revenu un montant de 3000 fr. L'incidence de ces mesures sur les rentrées fiscales sera de 15,000 fr. par an environ.

d) L'impôt sur le bénéfice net des sociétés coopératives et des associations à but lucratif ne sera plus fixé selon le système de l'intensité du rendement, mais déterminé en pour-cent du bénéfice net. Le taux variera entre 3 % et 5 % selon le bénéfice imposable. Ce nouveau système représentera pour l'Etat une moins-value de 25,000 fr. environ.

e) Les fonds des ressortissants des communes et les fonds qui en dépendent ne seront plus imposés. Il en résultera une diminution de 25,000 fr. environ des recettes fiscales.

sultera une diminution de 25,000 fr. environ des recettes fiscales.

f) Le produit du travail réalisé par la femme dans la période comprise entre le début de l'année de calcul de l'impôt et la date de son mariage-sera exonéré. La moins-value sera de 15,000 fr.

g) Les mobiliers de ménage dont la valeur n'excède pas 20,000 fr. seront exonérés de tout impôt. Il en résultera une diminution du rendement estimée à

diminution du rendement estimée à

h) Les prestations sociales faites en faveur du personnel d'une entreprise seront totalement exonérées, Moins-value: 15,000 fr.
i) Diverses modifications d'ordre tech-

CARNET DU JOUR

Cinémas

Palace: 15 h. et 20 h. 30, Manon des sources. Théâtre: 20 h. 30. Nuits de Chicago. Rex: 15 h. et 20 h. 30. La fille du capitaine. Studio: 15 h. et 20 h. 30. Nous irons à Paris. Apollo: 15 h. et 20 h. 30. Dernière ren-contre.

STUDIO

2 derniers jours

Matinées à 15 h. - Soirées à 20 h. 30 Nous irons

à Paris Le classique du rire Enfants admis aux matinées nique sont encore prévues, dans le dé-tail desquelles nous ne pouvons entrer. Signalons toutefois que le Conseil d'Etat propose d'étendre dans deux directions le privilège des sociétés «holding», ce qui représentera une diminution de 10,000 fr. du rendement de l'impôt.

Au total, si le projet du Conseil d'Etat est accepté, le rendement de l'impôt direct subira une baisse de 260,000 fr. par an. (Le calcul a été fait sur la base de la taxation de 1953). La contribution aux charges sociales diminuera de 20,000 fr. environ et l'ensemble des communes du canton verront leurs recettes fiscales réduites de quelque 200,000 fr.

Il s'agit bien d'une «réformette», a déclaré M. Guinand, ou plus précisément d'une revision partielle et légère de notre loi fiscale. Pour de nombreuses raisons péremptoires en effet, le gouvernement n'a pas pu

effet, le gouvernement n'a pas pu aller plus loin dans la voie d'un allégement fiscal. S'il ne propose pas de modifications de taux, d'échelles ou de structure, c'est d'abord parce qu'il se trouve dans une ignorance complète se trouve dans une ignorance complète de ce qui va se passer au sujet du régime des finances fédérales et de la répartition des charges entre la Confédération et les cantons. Ensuite, parce que l'évolution de la situation économique donne lieu à de l'inquiétude et que déjà les déclarations d'impôts reçues ces jours au département des finances accusent une baisse des des finances accusent une baisse des chiffres d'affaire et des bénéfices dans certaines industries. De plus, il faut insister sur le fait capital de l'augmentation incessante des dépenses imposées à l'Etat. M. Guinand en a cité une liste impressionnante. Enfin, raison générale plus impérieuse encore aux yeux du gouvernement, la loi fiscale de 1949 n'a jamais connu une période de « conjoncture » moyenne période de «conjoncture» moyenne ou basse. Il ne sera possible de juger en dernier ressort de ses effets qu'à ce moment-là.
Après avoir cité de nombreux chif-

Après avoir che de nombreux chif-fres mettant en relief l'augmentation des revenus et de la fortune depuis l'avant-guerre, après avoir rappelé l'accroissement du nombre des contrid'accroissement du nombre des contri-buables, M. Guinand a conclu son ex-posé en déclarant qu'une modification de l'échelle fiscale aurait subi selon toute vraisemblance un échec devant le Grand Conseil et le peuple. Cela engage le Conseil d'Etat à poursuivre la perception fiscale selon le système actuel, c'est-à-dire sur une base saine et solide et à examiner ultérieure.

actuel, c'est-à-dire sur une base saine et solide, et à examiner ultérieurement, au gré des circonstances, les modifications de structure qui pourraient être nécessaires.

Comme l'a précisé le président du Conseil d'Etat, M. Jean-Louis Barrelet, dans la brève discussion qui a suivi, le gouvernement entend conserver toute liberté de réexaminer la loi fiscale par la suite et de prendre les fiscale par la suite et de prendre les décisions adéquates.

Nous aurons l'occasion de revenir prochainement sur ce problème.

naan Maallinin Marillis III ja etti 1

SOTTENS et télédiffusion : 7 h., gymnastique, 7.10, disque, 7.15, inform, et heure exacte. 7.20, Farandole matinale. hasteque. 7.10, disque. 7.15, inform. et heure exacte. 7.20, Farandole matinale. 11 h., L'amour sorcier, de Manuel de Falla. 11.25, Deuxième Sonate-Fantaisie, de Villa-Lobos. 11.45, Refrains et chansons modernes. 12.15, Cà et là. 12.25, le rail, la route, les ailes. 12.44, signal horaire. 12.45, inform. 12.55, non stop. 16.29, signal horaire. 16.30, Oeuvres de Schubert. 17 h., La rencontre des isolés: Les temps difficiles, de Charles Dickens. 17.20, Musique anglaise. 18 h., Les Championnats du monde de football: reportage d'une demi-finale. 19.45, inform. 19.54, l'heure exacte et programme de la soirée. 19.55, Mélodiana. 20.15, Les Championnats du monde de football. 20.35, l'Orchestre Cédric Dumont. 20.40, Concert de l'Orchestre de la Suisse romande, direction Edmond Appia, avec Gisèle Kuhn, pianiste. Au programme: œuvres de Mendelssohn, Pierre Lantier, Pierre Wissmer, E. Chabrier. 22.30, inform. 22.35, Les Nations Unies vous parlent. 22.40, pour les amateurs de jazz hot. 23.10. Dernières notes lent. 22.40, pour les amateurs de jazz hot. 23.10, Dernières notes.

hot. 23.10, Dernières notes.

BEROMUNSTER et télédiffusion: 6.15 et 7 h., inform. 7.05, musique religieuse. 11 h., de Sottens: émission commune. 12.15, Chants russes. 12.29, signal horaire. 12.30, inform. 12.40, l'éclipse de soleil d'aujourd'hui. 12.50, concert par le Radio-Orchestre. 13.35, Un chœur de dames. 14 h., pour les mamans. 14.30, émission radioscolaire: In eine, Bächlein helle... 16.30, Trio en mi mineur de Reger. 17.15, pour les enfants. 17.45, musique amusante. 18 h., Les championnats du monde de football 1954. 19.40, communiqués. 19.45, inform. 19.55, disques. 20 h., La Fète fédérale de chant à Saint-Gall. 21.30, Freut euch des Lebens, festival de W. Lesch et H. Mœcker. 22.15, inform. 22.20, Der verlorene Sohn, parabole symphonique de G. Thürer, musique de P. Huber.

Extrait de Radio-Je vois tout.

Inauguration à Electrona

Samedi matin, la direction d'Electrona S.A. a inauguré ses nouveaux locaux en les faisant visiter à une délégation des autorités communales et scolaires d'une part, des sociétés locales d'autre part. C'ette visite fut suivie d'un banquet au l'on d'Or durent lequel M. Ausderau. Lion d'or, durant lequel M. Ausderau, sous-directeur d'Electrona, remercia les autorités communales et scolaires d'avoir immédiatement mis des locaux à dispo-sition après l'incendie de la fabrique. sition après l'incendie de la fabrique.

M. Pierre Hess ,président de commune,
répondit au nom des autorités communales, M. René Heger en celui de la
commission scolaire, tandis que M. Marcel Courvoisier parla au nom des sociétés locales dont il est président.
L'après-midi, une collation fut offerte
aux employés d'Electrona qui entendirent un concert donné par une musicul-

rent un concert donné par une musique de Soleure et par la fanfare de Boudry. Le soir, une kermesse permit à jeunes et vieux de se dégourdir les jambes au son de disques entrainants ou de mor-ceaux joués par la «Bandelle», groupe des jeunes de la fanfare de Boudry. LE JUGEMENT DU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BOUDRY

Jean Muhlematter condamné à 15 mois d'emprisonnement

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Ce même point est repris dans l'accusation sous les délits reprochés à Muhlematter en sa qualité d'administrateur de Raisin d'Or S.A., société à laquelle il aurait procuré un enrichissement illégitime en déterminant la C.V.C. à acheter de Raisin d'Or, le 21 novembre 1946 pour le prix de 2,145,000 francs tout son stock de vin qui valait à peine 800,000 francs.

Il faut tout d'abord préciser qu'il s'agissait d'une erreur. L'expert a établi que la marchandise achetée par la C.V.C. à Raisin d'Or n'était pas la même que celle reçue par Raisin d'Or de la C.V.C., mais une marchandise de quantité double et d'une qualité différente, de sorte qu'il n'y a pas eu un

de quantité double et d'une qualité dif-férente, de sorte qu'il n'y a pas eu un enrichissement illégitime. On peut fina-lement constater que le bénéfice de 200,000 francs pour Raisin d'Or, ré-sultant de cette double transaction, n'est pas exagéré. On peut discuter le fait de savoir si l'opération elle-même se justifiait. Des doutes existent qui empêchent l'établissement du délit.

se justifiait. Des doutes existent qui empêchent l'établissement du délit. Quant à la question de faux renseignements, l'expert a admis que cela ne changeait rien à la situation des deux sociétés, car ce qui a diminué les dettes d'une société a augmenté la valeur des marchandises de l'autre. Ainsi, il n'y a pas eu de faux renseignements. D'autre part, en tant que gestion déloyale, ce délit est prescrit.

3. Muhlematter est prévenu d'avoir vendu sa voiture à la C.V.C., le 19 mai 1947. au prix de 8000 fr. alors qu'elle

1947, au prix de 8000 fr. alors qu'elle ne valait pas ce prix; cette question a été examinée sous l'angle de l'escro-querie et de la gestion déloyale.

Il est établi qu'au moment de la re-prise de la voiture par la C.V.C., elle valait 8000 fr., car les voitures d'occa-sion étaient rares à cette époque-là. Ainsi, il n'y a pas eu de gestion déloyale.

Le fait qu'elle a été revendue plus tard pour 4000 fr. s'explique d'une part parce que sa valeur avait été diminuée par un accident et, d'autre part, parce

par un accident et, d'autre part, parce que lorsqu'elle a été revendue, les prix avaient déjà baissé. Ainsi, il n'y a pas non plus d'enrichissement illégitime. La C.V.C. a subi un préjudice, mais il ne peut pas être reproché à Muhle-matter; il y a un doute qui profite au prévenu.

4. Le tribunal ne retient ni la «favorisation» des créanciers, ni la banqueroute à propos de la vente des actions Cives et Grandes Caves à Nachimson, Roiron et Rezzonico.

Pour la « favorisation » des créanciers,

il aurait fallu qu'au moment de la ven-te, Muhlematter, sut la société insol-vable. Mais l'expert et les juges genevable. Mais l'expert et les juges gene-vois ont déclaré qu'à ce moment-là, il était impossible de le savoir. Pour la banqueroute, l'élément de la diminu-tion de l'actif n'est pas établi. Nachim-son, seul créancier de la C.V.C. était gagiste de celle-ci, ayant des actions et du vin en gage. Ainsi il pouvait repren-dre ses gages. Pour la vente à Roiron

et Rezzonico, il faudrait établir que cette action a diminué l'actif de la so-ciété. Il est discutable qu'au moment de la faillite, la société eût pu vendre les actions au même prix et que le prévenu ait su que cela diminuerait l'actif de la société. D'autre part, le fait

l'actif de la société. D'autre part, le fait est trop ancien pour que ces chefs d'accusation puissent être retenus.

5. On reproche à Muhlematter d'avoir causé l'insolvabilité de la C.V.C. ou aggravé sa situation par le soutien des sociétés filiales, par l'achat de marchandises invendables et par l'achat de la vendange 1946 à un prix supérieur au prix officiel. prix officiel.

Or, il a été établi qu'en achetant la vendange 1946, Muhlematter s'est rallié aux autres acheteurs. Le soutien des autres sociétés est établi jusqu'en 1945, époque où la situation était bonne. Quant aux constructions coûteuses de Raisin d'or, le tribunal constate qu'elles ont été faites en 1941, donc longtemps avant la débâcle.

Les marchandises achetées pendant la guerre, et vendues normalement alors, sont devenues invendables après la guerre quand les honnes marchandises

guerre quand les nonnes marchandises sont revenues sur le marché.

Quant à la vente du matériel du prévenu à la C.V.C. au prix de 100,000 fr., le conseil d'administration était au courant de l'affaire et il aurait pu s'y opposer. Il n'y a pas eu d'astuce de la part du prévenu part du prévenu.

Le seul point que le tribunal retient de l'accusation est la vente par Muhle-matter de sa propre vendange de 1945 et 1946 à la C.V.C. au prix du vin. La et 1946 à la C.V.C. au prix du vin. La question a été examinée à fond et l'escroquerie a été établie. Cette opération avait été discutée avec le directeur seulement; les administrateurs n'étaient pas au courant. Les témoins, MM. Michaud et Courvoisier, ont déclaré n'avoir reçu eux-mêmes pour leur vendange que le prix officiel et ont affirmé qu'ils n'auraient pas été d'accord que Muhlematter fût avantagé.

Comme Muhlematter a remarqué certaines erreurs dans les comptes de l'ex-

Comme Muniematter a remarque cer-taines erreurs dans les comptes de l'ex-pertise sur ce point-là, le tribunal se base sur les comptes établis par le pré-venu lui-même et constate, par deux factures, que si une partie des récol-tes 1945-1946 a été vendue au prix du moût, l'autre partie de cette vendange l'a été au prix du vin en bouteilles. Ainsi Muhlematter a empoché un béné-fice illicite total de 94,709 fr. 20 qui caractérise comme enrichissement illé-gitime l'élément essentiel de l'escroque-

Le tribunal condamne Jean Muhlematter à 15 mois d'emprisonnement, moins 83 jours de détention préventive. Le prévenu payera en outre une indemnité de 1000 fr. en faveur des plaignants et les frais de la cause qui se montent à 12,681 fr. 90. Le tribunal ordonne l'arrestation immédiate du pré-

LES SPORTS

HIPPISME

Courses de chevaux d'Yvonand

(sp) Une équipe de dragons du Val-de-Ruz s'est rendue aux courses de chevaux d'Yvonand. Voici les résultats qu'ils ont obtenus.

Cat. D. I. — Le dragon Claude Luthi,
Fontainemelon, sur Amphion, s'est clas-

premier Cat. D. II. — Le dragon Gilbert Tanner, Chézard, sur Unau, s'est classé premier.
Cat. U. I. — Le margis Gremion,
Fontainemelon, sur Tringlot, s'est

Cat. U. II. — Le brigadier J.-P Soguel, Cernier, sur Lisa, s'est classé troi-

FOOTBALL Le F.C. Cantonal présente son nouvel entraîneur

Notre journal a annoncé hier la nomination de M. André Frei, au poste d'entraîneur de Cantonal. Hier soir, au cours d'une conférence de presse, M. Max Laborn a présenté le nouvel entraîneur aux chroniqueurs

sportifs. M. André Frei est âgé de 34 ans. M. André Frei est âgé de 34 ans. Il est d'origine dorraine. Pour la saison prochaine, il occupera le poste d'entraîneur-joueur et il opérera dans la défense de l'équipe, probablement comme arrière central. M. Frei a des références qui se passent de commentaires. Plus de dix fois international avec l'équipe nationale française, il se distingue particulièrement contre la distingua particulièrement contre la Suisse, il y a dix ans, à Lausanne. M. Frei a joué pendant onze ans comme profesionnel à Limoges, avant de partir comme entraîneur à Bastia, en Corse.

En quelques mots, M. André Frei brossé un tableau de sa future activité. Sur le point délicat de la forma-tion de l'équipe, l'entraîneur présidera une commission technique, qui com-prendra, entre autres, le président du club et le capitaine de l'équipe. Quant au système de jeu que Cantonal appliquera la saison prochaine, il sera mis au point au cours des quelques matches amicaux qui précéderont le début du championnat.

GYMNASTIQUE Le championnat du monde

Les nations faisant partie du groupe Les nations faisant partie du groupe II ont pris part aux exercices obliga-toires lundi soir et celles du groupe III mardi matin. Voici comment se présente le classement des nations après les exercices imposés:

1. Russie, 344,50; 2. Allemagne, 334,40; 3. Suisse, 333,65; 4. Japon,

PALACE

Aujourd'hui et demain à 15 h. Soirée à 20 h. 30 JACQUELINE PAGNOL PELLEGRIN - RELLYS dans

MANON DES SOURCES 1er ÉPISODE

Dès vendredi UGOLIN

LA VIE NATIONALE

Le Conseil fédéral approuve l'émission

d'un billet de 10 francs Le Conseil fédéral a pris un arrêté prévoyant l'introduction d'un billet de

banque de 10 francs. Nous y revien-* Après plusieurs cas de rougeole, on a enregistré à Balsthal quelques cas de paralysie infantile. Jusqu'ici, deux en-

fants de neuf ans ont succombé des suites de la maladie. Il s'agit de deux garçonnets de la même classe et qui étaient constamment en contact l'un avec l'autre. Il n'y a pas lieu de parler d'une épidémie proprement dite. Par précaution, les écoles ont été fermées.

* M. Milliquet, de nationalité suisse, planteur dans la région de Bamethuot à 100 km. au nord-ouest de Dalat, a été enlevé par le Viet-minh.

La vie

Assemblée générale annuelle du Club jurassien à la Ferme-Robert Cette assemblée qui a eu lieu di-

(sp) Cette assemblée qui a eu lieu dimanche passé. 27 juin, a été ouverte par M. Max Schollet, de Couvet, président central du Club jurassien. Après une courte méditation du pasteur Urech, de la Chaux-de-Fonds, archiviste de la société. M. Favre, inspecteur forestier, fit une très intéressante causerle sur nos forêts, leurs ennemis, les diverses essences et leur développement.

Les délégués des sections se sont ensuite rendus à la Roche-des-Noms où ont été inscrits les noms des professeurs Philippe Bourquin et Albert Monnard, décédés, qui furent durant de très nombreuses années de fidèles membres du Club jurassien et dont M. Urech évoqua la mémoire.

Communiqués

Troisième concert d'orgue Le dernier concert d'orgue, jeudi soir à la Collégiale, nous permettra d'enten-dre à nouveau le maître Léon Zighera, violoniste, de Paris, et directeur du Con-servatoire de Mâcon. Cet artiste interprétera des œuvres de Bach (sonate en si mineur), ainsi que la grandiose Cha-conne pour violon seul. A l'orgue, Samuel Ducommun jouera une œuvre récente de Benjamin Britten; la Toccata, Adagio et fugue de Bach et le Troisième choral de César Franck.

Grand choix d'apéritifs et liqueurs de toutes marques AU CEP D'OR W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Dans une déclaration finale « Ike » et sir Winston demandent la création

d'alliances « régionales » qui pourront aider efficacement l'O.N.U.

WASHINGTON, 29 (A.F.P.). — A l'issue de leurs entretiens de Washington, le président Eisenhower et si Winston Churchill ont publié une déclaration conjointe où ils déclarent notamment:

«Au moment où nous terminons nos conversations sur des sujets d'in-térêt mutuel et mondial, nous décla-

rons de nouveau que:

31. Dans une camaraderie intime,
nous continuerons à unifier nos efforts pour obtenir une paix mondiale
fondée sur les principes de la charte de l'Atlantique. » 2. Ensemble et individuellement, nous

continuons à tendre la main de l'amitié à toutes les nations qui se montrent désireuses de participer à une paix juste et durable.

3. Nous maintenons le principe du drait des pouples à se gouverner eur

droit des peuples à se gouverner euxmêmes.

» 4. Nous croyons qu'une réduction

générale et draconienne des armements mondiaux de toutes sortes et de toutes classes, réduction opérée avec des sauvegardes efficaces, ferait avancer la paix mondiale. Nous sommes détermipaix mondiale. Nous sommes déterminés a poursuivre nos efforts pour créer des conditions grâce auxquelles les forces nucléaires pourraient enrichir et non pas détruire l'humanité.

» 5. Nous continuerons à apporter notre soutien aux Nations Unies et aux organismes internationaux existant qui ont été établis conformément à l'esprit de la charte pour la protection et la sécurité mutuelles. Nous demandons avec insistance la création et le maintien d'associations de nations qualifiées qui, dans leurs régions respectives, pourront le mieux sauvegarder la paix et l'indépendance des peuples qui vivent dans ces régions.

ples qui vivent dans ces régions.

36. Nous rechercherons tous les moyens de promouvoir l'échange le plus complet et le plus libre de biens et de services entre nous. »

Signé: Dwight Eisenhower, Winston Churchill.

Les deux ministres anglais sont partis pour le Canada WASHINGTON, 29 (Reuter). — Sir Winston Churchill et M. Eden sont par-tis mardi pour Ottawa.

Venu de la Nouvelle-Dehli M. Chou En-Lai s'entretient maintenant avec le premier birman

RANGOON, 29 (A.F.P.). - M. Chou RANGOON, 29 (A.F.P.). — M. Chou En-Lai, ministre des affaires étrangè-res de la Chine populaire, a eu un entretien de trois heures, cet après-midi, avec le premier ministre bir-man, M. U Nu, et avec le ministre des affaires étrangères, M. U Kyaw Nyein, à la résidence du premier mi-nistre. nistre.
Dans les milieux gouvernementaux,

on déclare tout ignorer des sujets discutés par les trois hommes d'Etat durant leur long tête-à-tête. On confirme cependant que M. Chou En-Lai a accepté de prolonger son séjour en Birmanie jusqu'au 30 juin au lieu de quitter Rangoon mardi comme prévu. Le ministre des affaires étrangères chinois continuera demain mardi ses entretiens.

AUX ÉTATS-UNIS, des inondations ont dévasté le nord du Texas. Elles ont fait jusqu'ici huit victimes. La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants a adopté un amendement à la loi sur les crédits à l'étranger qui priverait des fonds destinés à l'Asie du sud-est toute nation qui participerait à un pacte de non-agression avec les communistes. EN INDOCHINE, l'important poste

d'Ankhe, à 40 km. de la côte d'An-nam, a été évacué par les Franco-Vietnamiens. AU LUXEMBOURG, M. Joseph Bech a constitué un nouveau cabinet.

AVIS TARDIFS.

B. de MONTMOLLIN

avocat et notaire transfère, dès le 1er juillet, son bureau de Neuchâtel **1, ruelle Dublé** Nouveau No de téléphone **5 22 90**

Hôtel Robinson, Golombier Ce soir DANSE Orchestre Jean LADOR

Le tirage de la

Loterie de la vente nautique aura lieu le 30 juillet 1954

La Riviera neuchâteloise

MOTEL PATTUS Tous les soirs DANSE

Dès le 1er juillet l'orchestre

RUDY BONZO

Le Bar est ouvert dès 18 heures. On cherche pour tout de suite

ITALIENS pour travaux de vigne. — Domaine viticole B. Clottu fils, Saint-Blaise.

TÉLÉVISION

Coupe du monde

Hôtel du Vaisseau PETIT-CORTAILLOD

Aujourd'hui, à 18 h.: Demi-finales

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

Nomination de la commission chargée de faire passer l'examen d'aptitude à la chasse

La chancellerie d'Etat nous com-

Dans sa séance du 25 juin, le Conseil d'Etat a nommé la commission chargée de faire passer l'examen d'aptitude à la

En font partie: MM. Archibald Quartier, inspecteur de la chasse, président ; Robert Grisel, industriel, à Neuchâtel ; Georges Maurer, juriste, à la Chaux-de-Fonds; Ernest Röthlisberger, orfèvre, à Thielle, et Auguste Viette, industriel, à la Chaux-de-Fonds.

Nomination

La chancellerie d'Etat nous communique:

Dans sa séance du 25 juin, le Conseil d'Etat a nommé M. Willy Jorns, actuel-lement caissier au bureau de recttes de l'Etat, aux fonctions de receveur adjoint à ce même bureau.

LA VILLE

Un beau résultat

M. E. Koller, de Neuchâtel, a obtenu au Concours fédéral de sténographie, à Rapperswil, un vif succès avec les résul-tats suivants : allemand, 160 syllabes ; français, 140 syllabes ; italien, 160 syl-

Sortie du personnel hospitalier

On nous écrit: On nous écrit:

Dans le cadre des manifestations qui réhabilitent les automobilistes et qui permettent aux personnes âgées, aux orphelins, aux vétérans, de faire une belle promenade, nous avons le plaisir de noter qu'une quarantaine de conducteurs et conductrices de l'Automoblie-Club de Neuchâtel ont conduit le per-sonnel de nos établissements hospitaliers à la Tourne.

à la Tourne.

Le départ, fixé à 13 h. 30 des mercredi et jeudi derniers, laissait toute liberté aux occupants d'une même voiture de visiter le canton, puisque la collation à la Tourne était prévue à 16 h. 30. Une promenade jusqu'au rocher de Tablette permit à tous et à toutes d'admirer le recorreme magnifiques et ensolellé.

permit à tous et à toutes d'admirer le panorama magnifique et ensoleillé. La joie des sœurs, des infirmières et de leurs aides qui visitèrent les côtes du Doubs, le valion de Saint-Imier, la Brévine, Combe-Varin, le Val-de-Travers, Tête-de-Ram, était mieux qu'une récompense pour les automobilistes qui avaient pris la peine de réserver une demi-journée au service d'autrui.

Concert public

Voici le programme du concert que donnera ce soir, au quai Osterwald, la Musique militaire sous la direction de M. R. Rovira:

de M. R. Rovira:

1. Spielbeginn, marche, Crescenzi;

2. Brigade fantôme, Middleton;

3. Grande marche des Incas, Baudonks;

4. Le Petit sergent, Chaillet;

5. Espana, valse, Waldteufel;

6. Binche, grande fantaisie, Gilson;

7. Quality plus, marche, Jewel.

VAL-DE-RUZ

VILLIERS

Une jambe cassée

(c) Dimanche après-midi, Mme Vuillemier a fait une chute et s'est frac-turé la jambe. Elle a été conduite, par les soins de l'ambulance, à l'hô-pital de Landeyeux.

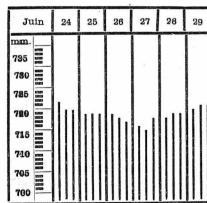
Vu l'abondance des matières, une partie de notre chro-nique régionale se trouve en quatrième page.

Lire en 9me page: Une importante conférence de presse au Château

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — Température : Moyenne : 15,3 ; min.: 9,5 ; max.: 21,1. Baromètre : Moyenne : 720,6. Eau tombée : 1,0. Vent dominant : Direction : est-nord-est; force: modéré à assez fort. Etat du ciel: légèrement nuageux. Pluie de 5 h. 10 à 6 h. 40.

Hauteur du baromètre réduite à zéro (Moyenne pour Neuchâtel 719,5)



Niveau du lac du 28 juin à 7 h., 429,32 Niveau du lac du 29 juin à 7 h., 429,31 Température de l'eau, 20°

Prévisions du temps. — Valais et ouest du pays : Généralement beau temps par bise modérée. Température en lente

Plateau et nord de la Suisse : Ciel va riable, temps par moments ensoleillé. Faible bise. Versant des Alpes, nord et centre des

Grisons: Ciel généralement très nuageux surtout dans le nord-est des Alpes. Sud des Alpes et Engadine: Ciel va-

riable par moments très nuageux. Légère augmentation de la température.



Monsieur et Madame Raymond JEANNERET - MACHEREL ont la joie de leur fille d'annoncer la naissance

Christiane - Dominique 29 juin 1954

Clinique Bonhôte, Neuchâtel Rue de Corcelles 4 b, Peseux

Rédacteur responsable : R. Braichet Imprimerie Centrale S. A., Neuchâtel

VIGNOBLE

COLOMBIER

Concours de sténographie

(c) Une centaine de sténographes s'étalent donné rendez-vous, samedi après-midi, pour participer à un concours de vitesse, organisé par l'Institut international de sténographie, système Almé Paris. Malgré la chaleur torride les concurrents firent preuve d'apride les concurrents firents preuve d'apride les concurrents de les concurrents de les concurrents d'apride les concurrents de les concurrents de les concurrents de ride, les concurrents firent preuve d'application et les résultats donnèrent satisfaction au jury.
En fin d'après-midi les congressistes

En Im d'après-midi les congressistes déposèrent une palme sur la tombe de M. Ch.-Ad. Barbier, décédé il y a une vingtaine d'années, et rendirent un hommage posthume à ce vaillant propagateur de la sténographie.

Une soirée familière eut ensuite lleu dans un établissement du village.

dans un établissement du village.

Voici les principaux résultats intéressant notre région:
Mile G. Monin, de Boudry, sort première avec la belle vitesse de 250 syllabes (140 mots). 200 syllabes: Miles Eliette Cornu (Colombier) et J. Vœgeli (Serriéres) 180 syllabes Mme H. Dubled Eliette Cornu (Colombier) et J. Vægeli (Serrières). 180 syllabes, Mme H. Dubied (Colombier). 160 syllabes: Mlles Gartenmann (Cormondrèche). J. Blæsch (Peseux), Ch. Lozeron (Auvernier), M. F. Schurch (Auvernier). 120 syllabes: Miles L. Heuby (Colombier), F. Loup (Corcelles), D. Gentil (Cortaillod) M. H.-A. Godet (Auvernier), Mile A. Oppliger (Cortaillod). 108 syllabes: M. J. Zuccone (Colombier) avec félicitations du lury. Miles J. Favre (Areuse). F. Pojury, Miles J. Favre (Areuse), F. Polier (Auvernier), M. W. Bæsch (Auvernier), P. Borel (Colombier), J. Vouga (Cortaillod). 100 syllabes: Mlles Hofstetter (Auvernier), M. H.-L. Burgat (Co-

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Et la gymnastique?

Le Landeron, 27 juin 1954. Monsieur le rédacteur,

Je vous saurais gré de bien vouloir faire paraître ces quelques lignes dans la

faire paraître ces quelques lignes dans la rubrique « Correspondance ».

En lisant le dernier « Gymnaste Suisse», j'ai été très surpris de constater dans « Radio Gym » que notre émetteur national de Sottens ne rapporterait que trois fois cinq minutes sur les championnats de gymnastique à l'artistique de Rome. Et ces cinq minutes sont encore à des heures très tardives. C'est tout simplement lamentable, qu'on se fiche core à des heures très tardives. C'est tout simplement lamentable... qu'on se fiche pareillement de nous. Est-ce parce que notre sport dit national est encore amateur? Notre S. F. G. groupe pourtant un nombre imposant de membres qui sont pour la plupart des auditeurs et qui payent aussi 20 francs de concession.

Il me semble qu'il pourrait y avoir un peu plus d'équité. Tous les dimanches, voire la semaine il y a des reportages de football. On se demande si ces messieurs de la radio sont payés par les sportifs pour leur propagande ou par les auditeurs!

teurs!

Pourtant, nos gymnastes méritent d'être soutenus, ne vont-ils pas défendre le titre conquis de haute lutte à Bâle en 1950 ? Champion du monde, voyons Messieurs, on n'y arrive pas tous les jours. En vous remerciant de votre obli-geance, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur, mes bonnes salutations.

Emile GRAU Le Landeron (Ne)

VALLÉE DE LA BROYE

PAYERNE

Un domestique de campagne se tue en chargeant le foin

(c) Un domestique de campagne, M. Maurice Pittet, 33 ans, Fribourgeois, marié et père d'un enfant, qui travaillait dans une grande ferme foraine près de Payerne, a été victime hier après-midi d'un accident mortel en s'occupant au chargement des foins.

Ce domestique avait la charge d'être sur le char et de ranger le foin. Le chargement terminé, une grande presse, utilisée pour tenir le foin, était enga-gée dans l'échelette du char. D'autres domestiques devaient manœuvrer le

Tout à coup, le montant de l'échelette cassa et le malheureux domestique, trouvant sur la presse, fut projeté à terre violemment et se rompit la nuque.

Malgré tous les soins apportés par les campagnards, et malgré le secours d'un médecin de Payerne, M. Pittet ne put être ramené à la vie.

CORCELLES près Payerne Election pastorale

Samedi et dimanche, les paroissiens de Corcelles près Payerne étaient ap-pelés à élire un successeur à M. Ju-nod, pasteur atteint par la limite d'âge. Quatre candidats avaient répondu à la mise au concours. C'est M. J. Anderfuhren, natif de Jongny, actuellement pasteur en Basse-Alsace, qui a été

RÉGIONS DES LACS

LA NEUVEVILLE Nos éclaireurs en fête

(c) Un nombreux public a répondu à

(c) Un nombreux public a repondu a l'appel des scouts qui, samedi soir ont célébré le 40me anniversaire de leur activité. Réuni au bord du lac, le groupe fut présenté au chef de l'Association jurassienne et un diplôme fut remis à M. Glatthard, fondateur du groupe. Le commissaire-éclaireur de l'Armée du salut donna ensuite un aperçu de l'activité scoute en Belgique.

La nuit venue, les feux s'allumèrent et les éclaireurs présentèrent un beau programme de productions typiquement scoutes qui enthousiasmèrent le public scoutes qui enthousiasmérent le public venu pour les encourager. Chants mi-més, bans scouts et improvisations se succédèrent à un rythme rapide jus-qu'au moment du culte conduit par l'aumônier du groupe. Le chant des adieux mit fin à cette belle manifes-tation empreinte d'un véritable esprit fraternel.

MORAT Une auto se jette contre un arbre

Dans la soirée de dimanche, M. A. F., directeur de la Société polygraphique de Laupen se rendait à Faoug venant de Moret

de Morat. Au virage dangereux de Greng, il voulut éviter un cycliste et donna un violent coup de volant vers la gauche ce qui eut pour effet que sa machine sortit de la route et alla se jeter dans un cerisier. M. F. se trouve à l'hôpital de Meyriez. Il a une fracture du

YVERDON

La foire de juin

(c) Favorisée par le beau temps, foire de juin a connu hier une belle affluence. Sur la place d'Armes où les premiers carrousels s'installent pour l'Abbaye, de nombreuses machines agricoles avaient attiré curieux et amateurs. Tout le long des Rem-parts, les forains et les maraîchers fait de bonnes affaires. Enfin, la Plaine, le marché aux porcs a été très fréquenté. On y a démontré 344 porcs de six semaines à cinq mois que leurs propriétaires offraient pour des prix variant entre 70 et 150 francs la pièce.

A l'hôpital

(c) Lors de l'assemblée générale annuelle, le président du conseil d'admi-nistration de l'hôpital, M. Pierre Jacnistration de l'hôpital, M. Pierre Jaccard, a donné quelques chiffres intéressants au sujet de cet établissement. En 1953, 2233 malades y ont été soignés, soit 1058 femmes, 780 hommes et 484 enfants. Le total des journées de maladie s'est élevé à 41,584. On a enregistré 264 naissances, 96 décès et 1526 opérations. Plusieurs améliorations ont été apportées à certaines tions ont été apportées à certaines instablations. Cependant, la situation financière de l'hôpital est précaire car la participation de l'Etat au traitement des indigents ne couvre pas le prix moyen d'une journée de traitement.

Pour remplacer le Dr Pache, qui se retire après trente ans d'activité, le conseil a nommé le Dr F.-L. Wyss, qui entrera en fonction le 1er juillet comme nouveau chef de service de médecine.

L'assemblée de l'Yverdon-Sainte-Croix

(c) Elle a eu lieu samedi dernier aux Rasses, sous la présidence de M. E. A. PaiMard. Les recettes d'exploitation de l'exercice 1953 se sont élevées à 864,907 fr. et les dépenses à 665,309 fr. L'excédent des recettes a permis de faire face à toutes les charges d'amor-

tarre face a toutes les charges d'amortissement et d'intérêt et un solde actif de 1275 fr. a été reporté à nouveau.

En fin de séance, M. J.-M. Burnand, directeur, a exposé les problèmes que posera d'ici à trois ans la construction de la double voie Yverdon-Grandson. Grandson.

TANNENHOR Assemblée générale

(sp) Le 24 juin a eu lieu au Tannenhof l'assemblée générale de cette œuvre bé-névole pour sans-travail et détenus li-

bérés. L'assemblée a approuvé le compte rendu annuel, puis les comptes qui bou-clent avec une augmentation de la for-tune de l'œuvre.

Les assistants ont eu l'occasion de se rendre compte de tous les aménagements réalisés pendant l'année, et tout parti-culièrement de l'anstallation de la nou-velle conduite d'eau qui permet d'arroser toutes les cultures de légumes.

Le président a vivement remercié la direction, les employés et aussi les co-lons, parmi lesquels il se trouve toujours un bon nombre de Neuchâtelois.

L'assemblée s'est terminée par la re-mise d'une channe neuchâteloise à M. Kuntzer. Elle a tenu à remercler ainsi le chef de la succursale du Tannenhof « au Vallon », commune de Lignières, qu'il dirige avec sa femme depuis 25 ans, avec grand dévouement, initiative succès.

DEVANT LA COUR D'ASSISES NEUCHÂTELOISE

L'épilogue d'une affaire de chantage qui rapporta 36.000 fr. à trois jeunes gens

Le principal accusé a été condamné à quatre ans de réclusion

Le Cour d'assises a siégé hier château sous la présidence de M. Adrien Etter. Les juges étaient MM. Raymond Jeanprêtre et Jean Béguelin, les jurés MM. Marcel Hirtzel, Jean Muller, Jean Murner, Willy Dickson, Robert Sauser et Etienne Schwar. Le greffier était M. Jérôme Calame. Le greffier était M. Jérôme Calame. Le ministère public était représenté par

greffier était M. Jérôme Calame. Le ministère public était représenté par M. Jean Colomb, procureur général. L'affaire que la Cour a jugée hier sortait de l'ordinaire. En effet, le chantage n'est pas un délit courant chez nous, et il est encore moins courant qu'une victime se dépouille en quatre versements de la somme considérable de 36,000 fr. L'affaire a d'ailleurs fait grand bruit quand elle fut connue, tant à cause de la personnalité de la victime, F. J., négociant, que de la facilité avec laquelle trois jeunes gens sont arrivés à leurs fins. jeunes gens sont arrivés à leurs fins.
Les accusés sont Willy Spring, né
en 1931, représentant, de la Chauxde-Fonds, Georges Glayre, né en 1924,
représentant, de Lausanne, et Gilbert
Badoux, né en 1931, électricien, d'Yverdon

Les faits

scénario de cette invraisemblable affaire se résume ainsi d'après l'acte d'accusation et l'interrogatoire des accusés :

des accusés:

Le 23 août 1953, Spring était accosté, à la gare de Neuchâtel, par J. qui lui proposa, contre argent, de se prêter à des actes que la morale réprouve. J. emmena Spring en voiture dans une propriété qu'il possède à l'est de la ville. Le jeune homme imagina tout de suite le parti qu'il pourrait tirer de cette aventure. Il téléphone à J., se faisant passer pour le jardinier de la propriété, et le menace de tout révéler s'il ne reçoit pas une somme de 10,000 fr. J. perd la tête et dépose la somme dans une caisse à sable placée dans le passage caisse à sable placée dans le passage sous-voies à l'ouest de la gare.

Le 28 août, Spring renouvelle son opération d'extorsion, mais cette foisci en compagnie de Glayre qui a été informé de ce qui s'était passé cinq jours auparavant. Coups de téléphone, demande de 10,000 fr., dépôt de la somme dans la caisse à sable et parsomme dans la caisse à sable et par-tage entre les deux acolytes. Les jeu-nes gens ne gardent pas dongtemps cet argent qui se volatilise dans les salles de jeu et dans les «noces». Spring se met à trafiquer avec des voitures. Il faut croire que la caisse s'est vidée rapidement, puisque le 13 octobre, Glayre et Spring envoient une lettre à J.. le menacant de révéler lettre à J., le menaçant de révéler les faits du 23 août à sa famille, aux dirigeants de son entreprise et à plusieurs personnalités neuchâteloises. Les prétentions augmentent : on réclame 16,000 fr. Une nouvelle fois, J.

En décembre, quatrième opération. Un troisième individu apparaît, Ba-doux, qui lui aussi veut profiter de

l'aubaine. Mais entre temps, J. a décidé d'en finir avec ses maîtres chanteurs. Il a engagé un détective privé. Une entrevue a lieu entre J. et Badoux dans un restaurant de la ville. Badoux tente de vendre à bon prix le nom de ses deux camarades. Les noms qu'il indique sont d'ailleurs faux. L'entrevue se termine dans le bureau de l'avocat de J. et Badoux doit se « mettre à table ». doit se « mettre à table ».

ne tombant pas sous le coup de la loi. Toutefois, quand la police apprit qu'il y avait chantage, elle demanda au parquet d'ouvrir une enquête pénale, car le délit de chantage se poursuit d'office. Le 17 février de cette année, les trois jeunes gens étaient arrêtés. Le 25 février, Spring, pendant un transport à la Chaux-de-Fonds. sautait du train en marche Fonds, sautait du train en marche et prenait la fuite. Il vola une auto-mobile et fut repris à Genève le 19 mars, où il était mêlé à une agression qui sera jugée prochainement par les tribunaux genevois.

L'interrogatoire des accusés deurs défenseurs mit l'accent sur leurs antécédents et leurs difficultés matérielles. Spring a dû travailler des l'âge de 10 ans. Il se maria à 20 ans, mais sa femme est de santé déficiente et elle est actuellement à Leysin. mais sa femme est de santé déficiente et elle est actuellement à Leysin. Elle attend un enfant pour le mois d'août. Spring, une fois arrêté, a offert à sa victime de tout rembourser. Une convention a été passée entre J. et lui le 23 juin dernier, par laquelle Spring remet à J. une automobile neuve comme solde de tout compte. Quant à Glayre, né à Lyon de père inconnu et d'une mère âgée de 16 ans, il fut pupille de l'assistance publique. inconnu et d'une mère âgée de 16 ans, il fut pupille de l'assistance publique, placé par la suite chez ses grands-parents. Il vint en Suisse en 1942, occupa plusieurs emplois et, au moment de son arrestation, plaçait des aspirateurs. Il est divorcé et paie régulièrement une pension à ses deux enfants. Badoux, lui, n'a pas la réputation d'être un grand travailleur.

Le réquisitoire et les plaidoiries

Une dizaine de témoins viennent déposer en faveur des accusés, puis passe au réquisitoire. our M. Jean Colomb,

général, cette affaire n'est ni par le droit ni par les faits compliquée. Il y a eu quatre opérations de chantage, dont la dernière échoua. Spring a été la cheville ouvrière de l'affaire et il paraît être le plus dangereux des trois accusés.

Le procureur général requiert contre

Spring une peine de 4 ans et demi de réclusion et une amende de 3000 francs pour vol d'usage d'une voiture; contre Glayre, 2 ans de réclusion et contre Badoux 10 mois d'emprisonne-

ment, le ministère public ne s'opposant pas à l'octroi du sursis à ce dernier.

Le défenseur de Spring, après avoir évoqué la vie de son client, se pose la question: celui qui a entraîné Spring est-il sans reproche? C'est là un problème moral que la défense ne peut aborder, dit l'avocat, mais dont la cour doit tenir compte. Spring a commis une faute grave, mais sa jeunesse, ses remords, la provocation sont des circonstances qui doivent jouer en sa faveur. jouer en sa faveur.

Glayre est présenté par son défenseur comme un homme qui a souf-fert au cours de sa vie. Il n'a par-ticipé vraiment qu'à l'opération du 13 octobre, l'opération précédente ayant été menée essentiellement par

Badoux a joué un tout petit rôle dans l'affaire. Il a été entraîné par Spring dans une aventure dont il n'a pu évaluer la portée. Il a reçu 1000 francs pour la révélation des noms camarades et non comme prix de son silence.

Après réplique et duplique, la cour se retire pour délibérer.

Le jugement

Elle revient une heure et demie plus tard avec le jugement suivant : Willy Spring est condamné à 4 ans de réclusion, sans amende, moins 22 jours de préventive (période entre son

de préventive, et 3 ans de privation des droits civiques.

Georges Glayre est condamné à 2 ans de réclusion, moins 144 jours de préventive, et 3 ans de privation droits civiques.

Gilbert Badoux est condamné à 10 mois d'emprisonnement, moins 49 jours de préventive, avec sursis pendant 5

Les frais, s'élevant à 728 fr. 10, sont répartis à raison des 4/7 à 2/7 à Glayre et 1/7 à Badoux.

Avis au public

Pendant l'été, les bureaux de l'Imprimerie centrale et de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » seront fermés dès 17 h, 30

Dès ce moment-là, notre centrale téléphonique ne répondra plus aux appels.

Comme de coutume, la rédacpourra être atteinte dès

Imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A.

Une conduite et un hydrant sautent

(c) La section de piquet des travaux publics a dû intervenir dans la nuit de lundi à mardi au chemin Mettlen où un hydrant avait sauté, ainsi qu'à la rue du Stand où s'était produite une runture de conduite d'apprende conduite de conduite de conduite d'apprende cond une rupture de conduite d'eau.

Madame Charles Javet-Giger, à Cor-

Monsieur et Madame Charles Javet-Renaud et leur fils, à Peseux; Mademoiselle Huguette Javet et son fiance, à Cortaillod;
Monsieur André Javet, à Cortaillod,
ainsi que les familles parentes et

alliées, ont la douleur de faire part du décès de

Monsieur Charles JAVET

leur cher époux, père, grand-père, on-cle, cousin et parent, survenu le 27 juin 1954, dans sa 50me année après une longue maladie.

Repose en paix, tes souffrances sont finies.

L'ensevelissement avec suite aura lieu mercredi 30 juin à 13 h., à Cortaillod.

Culte pour la famille à 12 h. 30. Cet avis tient lieu de lettre de faire part

La Société fédérale de gymnastique de Cortaillod, section dames et actifs, a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Charles JAVET

père de Mademoiselle Huguette Javet et de Monsieur André Javet, membres ac-tifs. Pour l'ensevelissement, voir l'avis de la famille.

Le Club des accordéonistes « le Papillon » de Cortailiod a le regret de faire part du décès de

Monsieur Charles JAVET

père de Mademoiselle Huguette Javet, membre actif de la société. L'enterre-ment aura lieu mercredi 30 juin à 13 h. Le comité. Monsieur et Madame Pierre Berger,

au Locle; Monsieur et Madame André Berger et leurs enfants, Denis-André et Pierre-André, à Neuchâtel;

Mademoiselle Jacqueline Defilla, à Fribourg; Madame Cappa, à Neuchâtel, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part

Monsieur Edmond BERGER

leur très cher père, beau-père, grand-père, parent et ami, enlevé à leur pro-fonde affection, dans sa 85me année, après une courte maladie, supportée avec vaillance Neuchâtel, le 28 juin 1954.

Observe celui qui est intègre et

regarde celui qui est droit; car il y a une postérité pour l'homme de paix. Psaume 37: 37.

L'enterrement aura lieu le 30 juin 1954. Culte pour la famille à 12 h. 30 au domicile mortuaire: rue J.-J.-Lallemand 9. Culte à la chapelle du crématoire à 13 heures. L'Association des Vieux Unionistes et l'Union Commerciale ont le doulou-

reux devoir de faire part à leurs mem-bres du décès de

Monsieur Edmond BERGER membre d'honneur et ancien président. Pour l'ensevelissement, prière de consulter l'avis de famille.

Les comités. Le comité du Cercle libéral a le pé-nible devoir d'informer ses membres

et amis du décès de Monsieur Edmond BERGER

membre du Cercle.

L'Association des détaillants en ali-mentation «VELEDES», section de Neuchâtel et environs, a le regret de faire part du décès de

Monsieur Edmond BERGER

père de son dévoué président. L'inhumation, sans suite, aura lieu mercredi 30 juin 1954. Culte au crématoire à 13 heures.

Le travail fut sa vie.

Madame Carlo Locatelli, ses enfants et petite-fille;
Madame et Monsieur Francis Bulliard-Locatelli et leur petite Francine;
Carla, Sylvia, Aldo, Michel et Raymonde Locatelli,
ainsi que les familles parentes et alliées,
ont la grande douleur de faire part du décès de du décès de

Monsieur Carlo LOCATELLI

leur cher époux, papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 50me année, après quelques jours de maladie. Bôle, le 29 juin 1954.

L'Eternel guérit tous ceux qui ont le cœur brisé, et Il panse leurs blessures. Ps. 147: 3.

L'ensevelissement aura lieu jeudi 1er Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Nous avons le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur Carlo LOCATELLI

contremaître

survenu le 29 juin 1954, à la suite d'un acte de dévouement.

Depuis 1925, Monsieur Carlo Locatelli a mis sa force de travail et ses capacités au service de notre entreprise. Par son dévouement et sa fidélité exemplai-res, il s'est acquis l'estime de chacun, Nous conserverons de lui un vivant et reconnaissant souvenir.

La direction et le personnel de Pizzera & Cie S. A.

Madame Alice Jaquier-Gilgen; Madame et Monsieur Pierre Pizzera-Jaquier et leurs enfants, Pierre-Yves et Jean-Marc, à Areuse;
Mademoiselle Eliane Jaquier, à Paris;

Mademoiselle Berthy Jaquier, à Boudry; Madame veuve Clémence Leuba-Jaquier, à Bercher;
Monsieur et Madame Ernest Jaquier

et leurs enfants, à Bercher; Monsieur et Madame Ernest Gilgen et

Monsieur et Madame Ernest Gilgen et leurs enfants, à Oppens;
Madame veuve Frida Dürig-Gilgen et ses enfants, à Uetendorf;
Monsieur et Madame Henri Gilgen et leurs enfants, à Donneloye;
Madame et Monsieur Jean Pfister-Gilgen et leurs enfants, à Donneloye;
les enfants de feu Madame Rose Besse-Gilgen, à Grandson;
Mademoiselle Claudine Gilgen, à Genève;

Mademoiseile Chaudine Chiges, a serves;
Mademoiseile Thérèse Stauffer et Monsieur Ariste Bernaschina, ses très fidèles et dévoués employés, et les familles parentes et alliées, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Monsieur Paul JAQUIER-GILGEN

boulanger

leur cher époux, père, beau-père, grand-papa, fils, frère, beau-frère, oncle, pa-tron et parent, que Dieu a rappelé subi-tement à Lui, le 28 juin, dans sa 53me Et maintenant, que puis-je espérer, Seigneur? Mon espérance est en Toi.

L'ensevelissement aura lieu à Boudry, le jeudi 1er juillet, à 14 h. Culte pour la famille à 13 h. 30, au domicile mortuaire.

Boudry, le 28 juin 1954.

Les membres actifs, honoraires et passifs de la Fanfare de Boudry sont informés du décès de

Monsieur Paul JAQUIER beau-père de M. Pierre Pizzera fils, leur dévoué collègue et membre actif de la société.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 1er juillet à 14 heures. Le comité.

Les employés de la maison Paul Jaquier, de Boudry, ont le pénible devoir d'annoncer à leurs amis et connais-sances le décès subit de

Monsieur Paul JAQUIER leur cher patron.

La Société des patrons boulangers du Vignoble neuchâtelois et du Val-de-Ruz a le triste devoir de faire part à ses membres du décès de

Monsieur Paul JAQUIER maître boulanger à Boudry

et membre du comité. L'ensevelissement

aura lieu à Boudry, jeudi 1er juillet à 14 h. Les membres sont priés d'y assis-

Le Photo-club de Neuchâtel a le regret de faire part du dé-

Monsieur Edmond BERGER père de Monsieur André Berger, membre du comité.

a le pénible devoir de faire part du décès de Monsieur Edmond BERGER

Le Conseil d'administration de l'Epicerie Zimmermann S.A.

Les brillantes qualités du défunt lui ont permis de donner à la Société un grand développement dont il lui est reconnaissant. Il conservera de lui un souvenir ému.

président du Conseil d'administration

L'inhumation sans suite aura lieu mercredi 30 juin 1954; culte au Crématoire, à 13 heures. Neuchâtel, le 28 juin 1954.

Le Conseil d'administration.

La Direction et le personnel de l'Epicerie Zimmermann S.A. a le triste devoir de faire part du décès de

Monsieur Edmond BERGER

directeur de la Société depuis 1913.

La brillante intelligence du défunt et sa puissance de travail lui ont permis d'être un chef dont l'ascendant sur ses collaborateurs et le personnel était très grand. Ils conserveront de lui un

souvenir ému et reconnaissant.